En Amérique, dans cette atmosphère saxonisée et saxonisante, nous le savons maintenant: nous sommes restés catholiques parce que nous sommes restés Français. Après Dieu voilà d'où nous est venu le salut.

Abbé GROULX.

La Survivance

Organe de l'Association Canadienne-Française de l'Alberta

Volume XIX — EDMONTON, ALBERTA — MERCREDI 22 JANVIER 1947 — no 1[illegible]

A LA MEMOIRE DU CARDINAL VILLENEUVE

Hommage de Mgr MacDonald, archevêque d'Edmonton

Dans la matinée de vendredi dernier, les catholiques du Canada et des Etats-Unis, ainsi que des milliers d'hommes appartenant à d'autres Eglises, apprenaient avec tristesse la mort inopinée de Son Eminence le cardinal Rodrigue Villeneuve, archevêque de Québec. C'est une grande perte pour l'Eglise catholique au Canada. C'est aussi une perte sérieuse pour le pays, car très peu d'hommes ont aidé autant que lui à l'union et à l'entente des différents éléments qui composent notre population.

Le cardinal Villeneuve était un homme d'une piété profonde, d'une intelligence brillante et d'un caractère magnanime. La générosité avec laquelle il a consacré de son temps et de ses énergies au bien des causes locales et nationales, a fini par miner sa santé que tous croyaient robuste pour la simple raison qu'ils ne l'entendaient jamais se plaindre. Il avait pour son pays un amour ardent et une confiance illimitée en son avenir. Il eut toujours une vision à longue portée des problèmes économiques et sociaux du peuple; il ne croyait pas beaucoup aux remèdes superficiels qu'on propose si souvent sans comprendre les causes profondes du mal.

Né à Montréal au mois de novembre 1883, il y reçut l'éducation ordinaire des écoles de la ville jusqu'à son entrée dans la Congrégation des Oblats. Après avoir poursuivi ses études ecclésiastiques avec de très grands succès et reçu le doctorat en philosophie, en théologie et droit canonique, il fut ordonné prêtre au mois de mai 1907. Il passa ensuite la plus grande partie de sa vie à l'université d'Ottawa. Il y fut un brillant professeur et un supérieur éclairé, jusqu'à sa nomination comme évêque de Gravelbourg, en juillet 1930. Le siège métropolitaine de Québec étant devenu vacant l'année suivante, il y fut nommé en décembre 1931 et créé cardinal au consistoire du mois de mars 1933, avec le titre de Ste-Marie des Anges.

Il voyagea beaucoup, presque toujours pour répondre à de pressantes invitations de présider d'importantes cérémonies religieuses. Deux fois il vint à Edmonton. La première, en 1936, pour la consécration de Mgr Coudert, Vicaire apostolique de White Horse; la seconde, au mois de septembre 1945, pour la double consécration de Nosseigneurs Jordan et Routhier. Deux fois aussi il visita les forces armées du Canada outre-mer. Il produisit sur les officiers et leurs hommes une excellente impression; il leur parla, à différentes réunions, de leur devoir envers Dieu et le pays. Il rappela à ceux qui étaient au pays aussi bien qu'aux autres les sacrifices à accomplir et les récompenses qui attendent ceux qui servent leur pays avec courage et sincérité.

Membre des Sacrées Congrégations romaines, il fut en plusieurs occasions délégué papal. La dernière fois, c'était au cinquantième anniversaire du couronnement de Notre-Dame de Guadalupe à Mexico, au mois d'octobre 1945. Etant de ceux qui eurent le privilège de l'accompagner en cette circonstance, je n'oublierai jamais la réception enthousiaste qu'il y reçut. Partout, on le désirait et il semblait être partout. Selon les dispositions prises, nous devions atteindre les faubourgs de la ville vers six heures de l'après-midi. De là il restait une distance de sept milles environ à parcourir pour arriver à la cathédrale où une réception devait avoir lieu à huit heures. Le lendemain, les journaux annonçaient qu'une foule d'environ 350,000 personnes attendaient Son Eminence. Quoiqu'il en soit, nous avons dû avancer lentement à travers la foule, et ce n'est que vers dix heures que nous arrivâmes à la cathédrale.

Nous adressons nos sincères sympathies au clergé, aux religieux et aux laïcs du vénérable archidiocèse de Québec; à la Congrégation des Oblats dont il était un membre si distingué; à notre pays aussi qui, d'une façon générale, a un si grand besoin d'hommes éminents dont l'influence s'exerce toujours pour l'union et la paix. Le cardinal Villeneuve ne nous aurait fait qu'une demande s'il avait eu l'occasion de nous parler avant de mourir; c'eût été de nous souvenir de son âme dans nos prières. Ces prières, nous ne pouvons les lui refuser. Je suis certain d'exprimer les sentiments de tous mes auditeurs en disant: que son âme repose en paix.

(Hommage prononcé au poste CJCA, dimanche le 19 janvier 1947)

OBSERVATOIRE

Feu M. Georges Pelletier

Au moment d'aller sous presse, nous apprenons la mort d'un journaliste éminent, M. Georges Pelletier, directeur du "Devoir" de Montréal. Avec lui disparait l'un de nos meilleurs journalistes canadiens-français.

Après de brillantes études à l'Université Laval, qui lui méritèrent la licence en droit "summa cum laude", M. Pelletier se lança presque aussitôt dans le journalisme. Il fut l'un des ouvriers de la première heure au "Devoir", et il demeura toute sa vie attaché à l'oeuvre. Tour à tour il fut rédacteur parlementaire, secrétaire de la rédaction, administrateur-gérant, enfin directeur depuis 1923.

M. Pelletier fut, en plus, professeur de journalisme à l'Université de Montréal, directeur de la 'Canadian Press" et de l'Association des quotidiens. Comme on le voit, il fut pleinement de la carrière, et cela pendant plus de 35 ans. C'est dire l'influence profonde qu'il a exercée sur l'élite que formaient ses lecteurs.

M. Pelletier ne s'est pas restreint au journalisme. Il trouva le temps de publier plusieurs études intéressantes sur des problèmes politiques et sociaux, de même qu'il se consacra, à plus d'une reprise, aux oeuvres de charité.

Sa mort touchera de plus près les Canadiens français d'Alberta. C'est ici, en effet, qu'il fit pour ainsi dire sa dernière apparition en public, à notre congrès d'Edmonton en 1943. Au moment où il allait nous quitter, il fut frappé par la crise dont il ne devait jamais se remettre complètement. Durant les quelques semaines qu'il dut passer au milieu de nous, nous avons pu personnellement nous rendre compte de son grand esprit chrétien et de ses solides convictions.

Avec M. Pelletier disparaît un chef de file, un journaliste de trempe, un esprit véritablement éclairé et indépendant, un homme qui a fait sa marque et dont l'influence demeure.

Sur sa tombe nous déposons l'hommage de nos prières et de notre souvenir.

P.-E. B.

* * *

Qu'est devenue la Charte?

Dimanche dernier avaient lieu les premières élections en Pologne, depuis que ce malheureux pays fut envahi par Hitler. Les premiers rapports qui nous arrivent au sujet de ces élections n'ont rien de réconfortant. Résumons en quelques traits. Depuis la fin de la guerre, la Pologne a perdu la moitié de son territoire qui a été accaparé par la Russie; l'autre moitié est tombé aux mains des communistes à la solde de Moscou; une partie de l'élite polonaise a été massacrée ou emprisonnée; enfin le parti communiste s'est servi des pires méthodes de terrorisme pour s'assurer le pouvoir aux élections de dimanche.

(suite à la page 8)

Noms des gagnants

Tirage hebdomadaire en faveur des abonnés dont l'abonnement est en règle.

Gagnants de cette semaine:

Howard Skinner
Camrose, Alta

Maurice Gobeil
Beaumont, Alta

A.-E. Comeau,
North Kamloops, B.C.

Yvette Plamondon
Plamondon, Alta

Chacun de ces gagnants recevra un album de la Bonne Chanson, comprenant trente chansons.



La Survivance s'associe au deuil général causé par la mort de S. Em. le cardinal Villeneuve. Avec l'Eglise et la patrie canadienne, elle rend hommage à la mémoire d'un grand disparu.

La politique internationale

Le Canada proteste fermement auprès des grandes puissances

Par Maurice DAGENAIS
de la British United Press

Le Canada a ouvert la voie à un mouvement d'idées qui réussira probablement à s'implanter et qui modifiera considérablement la procédure de la préparation d'un traité de paix avec l'Allemagne et aussi l'avenir des relations internationales avec ce pays.

Le gouvernement canadien a fortement protesté contre le fait que seules les grandes puissances ont la charge de préparer les traités de paix, laissant aux puissances moyennes et aux petits pays la seule possibilité de communiquer un mémoire pour faire connaître leur point de vue.

Le ministère canadien des Affaires extérieures a soutenu en termes énergiques que cette attitude était indigne du rôle joué par les forces canadiennes dans les deux dernières guerres.

Plusieurs autres pays ont protesté également comme le Canada, mais la Russie s'est complètement opposée à l'admission des petites puissances à la préparation des traités de paix.

Il est fort possible, cependant, que les revendications des petits pays parmi lesquels le Canada prend position de chef, réussiront à éliminer l'opposition soviétique.

Au sujet de l'Allemagne, les dépêches nous annoncent que la Russie exige des Etats-Unis un prêt de cinq millions de dollars pour réduire les réparations de guerre qu'elle demande à l'Allemagne.

Pendant que les suppléants des ministres des Affaires étrangères préparent le travail du Conseil des quatre qui doit se réunir à Moscou pour rédiger le traité de paix de l'Allemagne, la France et l'Angleterre se préparent contre une nouvelle agression allemande.

Alliance franco-anglaise

L'ancien premier ministre de France, M. Léon Blum, s'est rendu à Londres récemment et il s'est entendu avec MM. Attlee et Bevin, respectivement premier ministre et ministre des Affaires étrangères de l'Angleterre, pour conclure une alliance franco-anglaise le plus rapidement possible afin de "se protéger contre une autre agression allemande".

Cette alliance se fera conformément à la charte des Nations unies et ressemblera à l'alliance que l'Angleterre et la France ont déjà conclue avec la Russie. Pour cette raison, la Russie n'a pas encore formulé d'opposition au projet franco-anglais.

Toutefois, un organe officiel du gouvernement soviétique a accusé le ministre des Affaires étrangères de ne pas tenir compte du traité d'alliance de vingt ans anglo-soviétique. L'organe rouge appuie son accusation sur une déclaration faite par M. Bevin affirmant que l'Angleterre n'était pas liée par d'autres liens que ceux de la charte des Nations unies.

En France

La France semble retourner graduellement vers une situation politique normale.

L'Assemblée nationale et le Conseil de la république ont réussi à élire le premier ministre de la quatrième république dès le premier tour de scrutin. Il reste néanmoins que la rivalité entre les partis rend problématique la stabilité du gouvernement français.

Le nouveau président est un socialiste, soit un membre du parti le moins nombreux des trois principaux partis français. Il a été élu grâce à l'appui des communistes.

Il a demandé à un autre socialiste de former un nouveau ministère et les comunistes ont manifesté leur intention de faire partie d'un gouvernement de coalition, pourvu qu'ils occupent quelques-uns des ministères de premier plan.

Ainsi la France sera dirigée par une coalition de gauche, avec une très forte influence communiste, pendant la durée du nouveau ministère.

Un autre Canadien évêque en Afrique

Le R. Père Joseph Cabana, des Pères Blancs, a été nommé évêque de Sufetula et Vicaire apostolique de l'Ouganda, en Afrique.

Mgr Cabana est né à Granby, dans le diocèse de St-Hyacinthe, le 16 septembre 1896. Après avoir commencé ses études classiques au séminaire de St-Hyacinthe, il entra chez les PP. Blancs en 1920 et fut ordonné prêtre à Montréal le 29 juin 1924. Il partit peu de temps après pour les missions de l'Ouganda en Afrique.

Le nouvel évêque est le frère de Son Exc. Mgr Georges Cabana, archevêque-coadjuteur de St-Boniface, Manitoba. Le même fait a existé dans la famille de feu Son Exc. Mgr Guillaume Forbes, d'abord évêque de Joliette, puis archevêque d'Ottawa, qui avait vu son frère, le Rév. Père John Forbes, aussi des Pères Blancs, devenir Vicair apostolique en Afrique.

Mgr Cabana succède à Son Exc. Mgr J.-G. Michaud, décédé en Afrique le 18 juin 1945.

Le nouvel évêque est aussi le frère du R. Père Jean-Baptiste Cabana, o.m.i., de Saint-Albert, Alberta.



M. Georges Pelletier, directeur du "Devoir", décédé ces jours derniers, à Montréal.

Son Eminence le cardinal Villeneuve décédé subitement vendredi dernier

Le cardinal Villeneuve aux Franco-Albertains

"Dans ce pays où nous sommes arrivés les premiers par la providence de Dieu, si nous laissions tomber notre langue et tout ce qu'elle représente, nous ne rendrions pas service au pays. Ce serait de notre part une trahison et, au lieu de donner au Canada le meilleur de nous-mêmes, c'est le meilleur de nous-mêmes que nous laisserions tomber. . .

'C'est pour l'amour de notre pays, de notre Canada, pour enrichir le patrimoine national et le patrimoine canadien que nous tenons tant à nos droits. Vous faites une oeuvre d'enrichissement national en gardant votre langue, vos habitudes sociales et familiales.'

(Discours prononcé à Edmonton, le 7 juin 1936).

Coopération entre les deux pays

Chicago. — La revue des Pères Jésuites, "America", dit que les Etats-Unis et le Canada coopèrent en vue d'établir des postes de défense en Arctique. Elle ajoute que les Etats-Unis et le Canada prennent les mesures nécessaires pour affronter toute attaque venant du nord.

La persécution n'a pas cessé

Cité Vaticane. — S'adressant à un groupe de journalistes américains arrivés à Rome, le pape a déclaré que "la persécution barbare des droits civils et religieux de l'homme n'a pas cessé" dans le monde d'après guerre. Pie XII a fait l'éloge de la générosité des Américains envers les peuples affamés de l'Europe mais il a ajouté: "Vous ne pensiez pas que ces dons si généreusement envoyés seraient, dans certains pays, le prix de l'adhérence à un parti politique". Sa Sainteté a plus tard ajouté que: "la religion et la moralité sont le support indispensable à la prospérité politique".

Déclaration du cardinal Griffin

Londres. — Son Eminence le cardinal Bernard Griffin, archevêque de Westminster, primat d'Angleterre, a adressé la parole à une association d'écrivains catholiques.

Le cardinal Griffin déclare que les Nations unies ont nui à leur propre but en recommandant à leurs membres de retirer leurs ambassadeurs d'Espagne. Il avoue que la cause de l'Espagne est "impopulaire"; il ajoute qu'il a supplié le gouvernement britannique de ne pas favoriser la renaissance du communisme, de la guerre civile en Espagne.

"Nous entendons des pays où un régime communiste et totalitaire a été imposé au peuple, par exemple la Yougoslavie et la Pologne, se proclamer de véritables démocraties en prétendant que leurs peuples jouissent des libertés stipulées par la Charte de l'Atlantique. Les mots ne suffisent pas à faire d'un pays une démocratie. Ce sont des actes qu'il nous faut".

Le cardinal déclare que le grand problème de l'univers, de la Grande-Bretagne, en particulier, est double: c'est le déclin de la moralité et de la foi, qui n'a jamais été aussi faible. Il affirme que 10 p. cent seulement des Britanniques (qui sont 48 millions en tout) sont liés à une confession religieuse, que 5 p.c. seulement des 10 millions d'habitants de Londres fréquentent l'église ou le temple.

Le cardinal Griffin juge "désastreuse" la multiplication des divorces, affirme que la criminalité s'aggrave. Il demande un suprême effort pour la restauration matérielle et morale de l'Europe.

Le Cardinal et le français dans l'Ouest

"Et maintenant, tenez, chers compatriotes du Manitoba. Tenez, pour que votre leçon rayonne encore, et que nous vous aidions à tenir. Tenez, afin que vos fils et vos enfants apprennent de vous à tenir.

"Tenez, afin que la détermination et le dévouement social et national, l'esprit de méthode et de solidarité fraternelle soient le véritable drapeau canadien-français dans toutes nos provinces.'

(Allocution prononcée à Radio-St-Boniface, juillet 1946).

Sa mort soulève partout de nombreux témoignages et de vives sympathies

Son Eminence le cardinal J.-M.-Rodrigue Villeneuve, archevêque de Québec, âgé de 63 ans, est décédé à 7 heures vendredi matin, au couvent de Ramona, de la communauté des Soeurs du Saint-Nom. Le couvent de Ramona est situé à Alhambra, en Californie, à quelque 20 milles de Los-Angeles.

Le prélat souffrait du coeur depuis longtemps. Son état était critique depuis plusieurs semaines, et il était arrivé en Californie depuis le mardi précédant seulement, afin de tâcher d'y retrouver un peu de santé.

C'est en juillet dernier que le cardinal Villeneuve avait été frappé par une sérieuse attaque cardiaque, à son retour de cérémonies religieuses qui eurent lieu dans l'ouest canadien. Il se remit momentanément de cette première crise, mais son coeur faiblit de nouveau, et il dut passer de longs mois dans cet hôpital de New-York, duquel il sortit pour se rendre en Californie.

Elevé au cardinalat en 1933, une année après son accession à l'archiépiscopat de Québec, il était le quatrième cardinal canadien. Son Eminence Mgr James McGuigan, de Toronto, élu au consistoire du début de l'an dernier, est le cinquième.

Notes biographiques

Son Eminence le cardinal J.-M.-Rodrigue Villeneuve, de la Congrégation des Oblats de Marie-Immaculée, était né à Montréal, dans la paroisse du Sacré-Coeur, le 2 novembre 1883. Après de brillantes études à l'école du Sacré-Coeur et au Mont-Saint-Louis, il entra au noviciat des Oblats, à Lachine, en 1901.

Après ses études philosophiques et théologiques au scolasticat d'Ottawa, où il fit son oblation le 8 septembre 1903, il fut ordonné à ce même scolasticat par Mgr Duhamel, le 24 mai 1907.

Il fut ensuite professeur de philosophie à cette institution, de 1907 à 1913, de théologie, de 1913 à 1920. En 1919, il obtient son doctorat en philosophie. Il est docteur en théologie en 1922 et en droit canonique en 1930. De 1920 à 1930, il est directeur du scolasticat d'Ottawa.

Le distingué prélat avait publié un très grand nombre d'articles littéraires, philosophiques et théologiques dans diverses revues canadiennes et quelques volumes. Il est l'initiateur des retraites fermées à Ottawa.

En 1930, il était nommé premier évêque de Gravelbourg, en Saskatchewan. Sacré le 11 septembre de cette même année, il était intronisé le 17 suivant. Dans son nouveau diocèse, situé au sud-ouest de cette province des Prairies et érigé le 31 janvier 1930, il trouvait 30 paroisses et 37 missions ayant un clergé de seulement 50 prêtres, dont 32 séculiers, pour une population catholique de 24,000 habitants en majorité de langue française. C'est dire les difficultés du travail dans ces conditions. Il y avait de plus sept communautés de femmes dirigeant sept pensionnats, deux hôpitaux et deux autres maisons pieuses.

Le 11 décembre 1931, il était promu archevêque de Québec et il était intronisé dans la basilique de Québec, le 24 février 1932. *Créé cardinal* le 13 mars de l'année suivante, il fut, en juin 1939, légat papal aux fêtes de Domrémy en France. Il a également été légat papal à Mexico, en septembre 1945.

Haut dignitaire

Le prélat disparu avait reçu, au cours de sa carrière, des marques de confiance et des titres honorifiques qui sont des témoignages éloquents à sa mémoire. Membres de plusieurs Congrégations romaines, Chancelier apostolique et visiteur royal de l'Université Laval, Chevalier Grand'Croix de l'Ordre du St-Sépulcre de Jérusalem, Chevalier Grand'Croix de la Légion d'Honneur, membre de l'Académie pontificale St-Thomas d'Aquin, Docteur honoris causa de l'Université McGill (1933), Toronto (1934), Edmonton (1936).

Ses oeuvres

Le Cardinal laisse après lui de nombreux ouvrages qui se distinguent par leur doctrine claire et solide: Lettres pastorales, sermons et homélies, "La grève et l'enseignement catholique", "La culture physique aux regards de l'Eglise", "Directives sociales aux jeunes", "La crise du droit de propriété", "Devoir et pratique du patriotisme", "Le cinéma", "Le fait français en Amérique", "Quelques pierres de doctrines", etc.

Funérailles

Le corps du défunt a été transporté de Californie à Québec par avion. On fit de courts arrêts à San-Francisco, Chicago et Montréal, afin de rendre hommage à l'éminent disparu. A Montréal, plusieurs milliers de personnes défilèrent devant sa tombe et un service funèbre fut chanté dans la basilique.

Un dernier service sera chanté en la basilique de Québec, où le corps repose actuellement en chapelle ardente. Son Eminence le cardinal McGuigan sera le pontife officiant. Le cardinal Spellman, de New-York, de nombreux archevêques et évêques seront aussi présents.

Actuellement, les messages de sympathies affluent de toutes les parties de l'Amérique et même des autres continents.

Testament du cardinal

Voici un extrait des dernières volontés du cardinal qui a été rendu public:

"Je veux, de volonté réfléchie et absolue, que, dans ma sépulture et mes funérailles, à part les hommages prévus par la Sainte Eglise pour la dignité cardinalice, tout soit simple et pauvre. La bière devra être commune et coûter peu. On suivra exactement les rubriques et les cérémonies liturgiques, telles que déterminées par les auteurs reçus dans le diocèse, notamment en ce qui concerne la translation de mon corps à l'église, la récitation de l'Office, la place du catafalque, etc. On ne fera point d'éloge funèbre. On ne chantera pas de musique fleurie, mais que du grégorien. J'escompte que les clercs du Grand Séminaire me rendront ce service. S'il est possible, que la Petite Maitrise Notre-Dame, maitrise capitulaire, chante **Tota Pulchra es Maria**, après la cérémonie de mes funérailles.

"Qu'on évite d'accepter des fleurs et autres hommages funéraires en usage dans le monde. On avertira plutôt ceux qui voudront en offrir, de mon voeu que les sommes qui y seraient dépensées soient plutôt consacrées à des aumônes ou à des honoraires de messes. On pourra recevoir des offrandes à cette fin."

Devoirs du véritable patriote

A l'occasion de la Semaine de la citoyenneté canadienne, le cardinal McGuigan de Toronto, a réaffirmé les devoirs du chrétien comme citoyen:

1) "Dans une démocratie comme le Canada, les citoyens sont plus que des sujets; ils ont part au gouvernement du pays, au choix des dirigeants et à la fabrication des lois. Ils participent à l'autorité et ont le devoir d'obéir. C'est aussi un appel à être actifs citoyens, à exprimer notre amour du pays par une action constructive. Le patriotisme peut autant s'exercer en temps de paix qu'en temps de guerre. Le cardinal Mercier a dit: "La religion du Christ fait du patriotisme une loi positive; pas de parfait chrétien sans de parfait patriote".

2) "Nous ne pouvons conserver les meilleures traditions de la citoyenneté canadienne — justice, liberté et humanité — à moins de maintenir les principes chrétiens de la vie familiale. Dieu doit avoir la première place dans nos vies. Nous ne pouvons aimer Dieu sans aimer le prochain, et l'amour du prochain nous impose les devoirs d'une citoyenneté active. Si des personnes peu chrétiennes sont élues aux charges publiques et si la politique est animée de faux principes, demandons-nous si ce n'est pas dû en partie à notre apathie."

3) "Deux devoirs pratiques sont spécialement à conseiller aux catholiques canadiens: (a) accueillir chaleureusement les nouveaux canadiens qui débarquent sur nos rives et désirent partager notre citoyenneté canadienne et (b) attacher de l'importance à l'exercice de nos droits civiques. On doit tenir comme une obligation moral de voter aux élections municipales, provinciales ou fédérales. Ceux qui ont l'habitude de s'esquiver des affaires publiques et sociales doivent sortir de leur apathie.

La Survivance

Hebdomadaire publié tous les mercredis à 10010-109e rue, Edmonton, Alberta

fondé le 1ᵉʳ novembre 1928

Journal indépendant en politique et entièrement consacré à la cause religieuse et nationale.

P.-E. Breton, O.M.I., Rédacteur en chef

PRIX DE L'ABONNEMENT: Provinces de l'Ouest $2.00 par an; Etats-Unis et Québec, $2.50 par an; Europe $3.00 par an.

Organe Officiel de "L'Association Canadienne-Française de l'Alberta"

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.

MERCREDI LE 22 JANVIER 1947

Un article courageux

Nous avons publié dans notre journal, la semaine dernière, un article qui appelle quelques commentaires. En général, la presse anglo-protestante ou partisane ne nous a pas accoutumés à lire des remarques favorables au Québec et à l'élément catholique et français du pays. Ceux qui ont le courage de dire tout haut ce qu'ils pensent méritent d'en être félicités; d'autant plus que leur désintéressement et leur franchise peuvent nous servir de leçon.

Dans le numéra du 4 janvier, M. Watson Kirkconnel s'est donc porté à la défense du Québec et des catholiques. Anglo-protestant, il ne s'est pas gêné pour fustiger "l'esprit d'intolérance" de certains de ses coreligionnaires. Il condamne leur "zèle sectaire" qu'il s'agisse du problème des naissances illégitimes, de la natalité, de la question scolaire ontarienne, de l'immigration, des affaires d'Espagne ou du communisme.

On doit féliciter M. Kirkconnell de son exposé si impartial, de même que l'on doit savoir gré au "Saturday Night" de lui avoir offert l'hospitalité de ses colonnes. Il est intéressant de constater qu'il se rencontre un certain nombre d'Anglo-protestants (si peu nombreux soient-ils), qui partagent les opinions de leurs concitoyens catholiques de langue française. N'est-ce pas une preuve que les idées et les sentiments subissent une heureuse évolution en Canada? L'attitude de cette élite, sa droiture, son franc-parler compensent dans une certaine mesure pour le fanatisme et la veulerie que l'on trouve en d'autres milieux, même parmi nos compatriotes. M. Kirkconnel, protestant baptiste, qu'on ne peut donc pas accuser de parti-pris, ne craint pas de prendre ouvertement la défense des catholiques et des Canadiens français du Québec en particulier. Ce geste comporte plus d'une leçon.

Le courageux article de M. Kirkconnell est un éloquent démenti à la campagne de fanatisme que mène périodiquement la presse anglo-protestante. Il est en même temps un reproche mérité à ceux qui, par crainte, intérêt personnel, ou autrement, gardent le silence alors que le groupe catholique et français du Québec est attaqué injustement. Certains "Munichois", quelques exceptions heureusement, voudraient nous faire avaler la "bonne entente" à tout prix. A les entendre, les victimes de traitements injustes ne devraient plus ouvrir la bouche, de peur de s'attirer des représailles de la part de ceux qui les persécutent. A quoi a servi le mutisme dans le passé, sinon à nous faire tondre davantage? Un homme est respecté lorsqu'il sait se tenir debout. Et ceux qui sont toujours prêts à courber l'échine, en toutes occasions, nous rendent le plus mauvais service.

L'article de M. Kirkconnell a cela de bon aussi, qu'il confirme sur plusieurs points l'opinion des gens bien pensants. Nous recommandons la lecture de cet article, en particulier aux mollusques qui voudraient nous faire croire que la pusillanimité est synonyme de tolérance. Il est réconfortant d'entendre M. Kirkconnell réclamer plus de justice, de fair-play, de compréhension à l'égard de l'élément catholique et français. Ce témoignage, venant de l'extérieur du Québec, d'un Canadien qui n'est ni "isolationniste", ni "nationaliste outrancier", mais protestant baptiste, est une fière leçon de bon sens, en même temps qu'une jolie taloche à ceux qui dénigrent Québec, ses institutions, ses traditions religieuses et nationales.

L'attitude de M. Kirkconnell est, souhaitons-le, le signe indicateur qu'un profond changement s'opère en terre candienne. Lorsqu'on voit un anglo-protestant nous défendre avec autant de vigueur, ce geste nous réconforte. En dépit des attaques du fanatisme et des "prédicants de tolérance", il nous invite à espérer. La vérité a des droits et elle finit toujours par l'emporter.

P.-E. B.

Nos cultivateurs et la grève

Les Fermiers Unis de l'Alberta (U.F.A.) viennent de se réunir en congrès à Calgary. L'une des principales questions débattues a été celle de la grève des cultivateurs. Les congressistes semblent avoir été à peu près unanimes à condamner les abus de la grève. Ils sont d'accord en cela avec la Fédération canadienne d'Agriculture et la Fédération d'Agriculture de l'Alberta. Comme on le sait, tous ces corps professionnels étaient opposés à la grève lancée l'automne dernier par la A.F.U. (Alberta Farmers Union), grève qui a dégénéré en bagarres et qui n'a obtenu aucun résultat sérieux.

En lisant le compte rendu des délibérations des U.F.A., on est frappé par l'esprit de modération, l'amour de l'ordre, le bon sens que manifestent nos cultivateurs. Tous se sont déclarés opposés, en principe, à l'usage de la grève; ils ne veulent recourir à ce moyen qu'après avoir épuisé tous les autres. Ils sont convaincus que les cultivateurs peuvent obtenir justice par des moyens pacifiques, un tribunal d'arbitrage par exemple. Si les Fermiers Unis sont forçés de déclarer la grève il faudra que la décision soit approuvée par au moins 75 pour cent des membres en règle avec leur association. Mais encore une fois, les U.F.A. sont confiants qu'ils obtiendront justice sans avoir jamais recours à ce moyen extrême.

Voilà certes une attitude qui est tout à l'honneur de la classe agricole et qui contraste avec les propos démagogiques que certains débitaient l'automne dernier et les actes de violence et d'intimidation des grévistes d'alors.

Nous l'avons dit dans le temps et nous le répétons: la grève ne saurait être légitime que pour une cause grave, lorsque tous les autres moyens ont été épuisés; et encore faut-il éviter soigneusement tous les abus. Aucun cultivateur n'a le droit d'imposer la grève à son voisin, comme cela s'est vu l'an dernier en Alberta. Qu'on respecte la liberté d'autrui, qu'on use de justice envers toutes les classes, et les différends seront vite réglés.

Nous savons que nos cultivateurs sont gens de paix et de bon sens. Qu'ils ne se laissent donc pas entraîner par quelques têtes chaudes, en dehors des voies de l'ordre, à la violence, à la grève injuste. Ils éviteront ainsi, non seulement de faire tort à leurs voisins, mais de se faire tort à eux-mêmes. Le passé récent nous donne sur ce point de dures leçons.

P.-E. B.

En lisant les journaux

L'abus de la liberté

L'Evénement-Journal. — Au cours d'une grève à Trenton, dans le New-Jersey, quelqu'un a cru devoir se servir de haut-parleurs ambulants. Condamné à $50. d'amende, il en appela à la Cour Suprême de l'Etat. Celle-ci a maintenu la condamnation en statuant que l'usage des haut-parleurs ambulants équivalait à de la coercition. Le tribunal soutient qu'on ne peut faire usage de ces instruments sous prétexte de liberté d'expression. Cette liberté, dit la Cour, n'implique pas le droit de forcer les autres à nous écouter.

Raisonnement on ne peut plus juste. C'est celui que l'on applique en plusieurs centres des Etats-Unis, par exemple pour enrayer la propagande des "Témoins de Jéhovah", quand ils essaient d'obliger les gens à les écouter.

Sur un pied d'égalité

LE DEVOIR. — Nous avons toujours pensé que la collaboration avec l'élément anglais, dans tous les domaines et tous les organismes, doit se pratiquer au palier supérieur et non aux paliers inférieurs. En d'autres termes, c'est en créant nos propres organismes autonomes et non en nous fusionnant dans une vaste fédération à majorité anglaise que nous pouvons exercer la part d'influence qui nous revient légitimement.

La sagesse de cette politique vient d'être illustrée de façon saisissante dans le mouvement coopératif. Il s'est tenté des efforts il n'y a pas si longtemps pour embrigader nos caisses populaires, puis toutes nos sociétés coopératives, dans un grand tout où la représentation par province ne nous aurait guère assuré plus que le neuvième de l'influence en dépit du formidable actif de nos caisses et la vigueur du mouvement coopératif dans les milieux français. Nos coopérateurs ont su résister à ces sollicitations et ils ont mis sur pied à côté de la "Co-operative Union of Canada" une autre grande fédération de langue française — Le "Conseil canadien de la Coopération" — qui s'étend à toutes les provinces.

Cela n'empêche pas la collaboration entre les deux grandes fédérations qui ont charge de défendre les intérêts de la coopération, mais cette autonomie permet au "Conseil canadien de la Coopération" de traiter sur un pied d'égalité ovec la "Co-operative Union of Canada". Cette collaboration cordiale s'est affirmée lors de la dernière session lorsque le parlement a discuté de la taxation des coopératives et que l'on a vu les représentants des deux fédérations travailler avec la plus grande harmonie dans la coulisse. Un numéro d'"Ensemble" qui vient de nous tomber sous la main raconte le congrès qui a réuni les représentants des deux fédérations l'automne dernier, congrès où le bilinguisme a été à l'honneur et où le meilleur esprit d'entente n'a cessé de régner.

L'exemple donné par les chefs du mouvement coopératif devrait être suivi dans tous les domaines. Quand nous possédons notre organisation propre, nous pouvons traiter d'égal à égal avec nos compatriotes de langue anglaise. Quand nous nous laissons englober dans un mouvement unique, nous devons passer notre temps à protester parce que l'on ne tient compte ni de langue française ni même de notre opinion.

Pierre VIGEANT

Le prix du papier

L'Evénement-Journal. — Ce n'est jamais de gaieté de coeur qu'un journal augmente ses prix de vente et d'abonnement. Après plusieurs autres au Canada comme aux E.-U., le "New-York Herald-Tribune" vient de s'y résigner. Ses raisons, très simples, sont excellentes: en 1938, la dernière fois qu'il a modifié ses prix, il payait son papier $48 la tonne. Aujourd'hui il le paie $84. Et naturellement, le nombre de ses employés, leur salaire et ses autres dépenses ont augmenté. Au Canada, le prix du papier à journal a augmenté exactement dans les mêmes proportions. Et cela s'explique par le fait que ce prix est forcément le même au Canada qu'aux Etats-Unis, où l'on absorbe près de 90 pour cent de la production canadienne. Il y a six mois, l'O.P.A. le portait à $74. Et il y a deux mois environ, il autorisait une nouvelle augmentation de $10. Avec la disparition des contrôles, le papier pourrait bien devenir plus dispendieux. Jusqu'à présent, plusieurs journaux ont "encaisé", si l'on peut dire, les pertes que leur occasionne l'augmentation du prix du papier. Mais il est évident qu'ils ne le pourraient pas indéfiniment.

La pensée du cardinal

Les conditions de la paix au sein de la patrie canadienne

Par S. P.

La mort de Son Eminence le cardinal Villeneuve est une perte très grande pour les catholiques du Canada. On s'accordait à reconnaitre dans l'archevêque de Québec le plus éclairé de nos chefs spirituels et l'un des plus actifs. Il était vraiment une lumière et une force. Nous ne pouvons encore mesurer l'étendue de son apostolat, les bienfaits de son influence qui s'est exercée chez nous et à l'étranger. Encore moins est-il possible de résumer son oeuvre en quelques lignes; mais l'histoire n'aura pas de peine à montrer qu'elle a été immense. Elle placera sans doute le cardinal Villeneuve parmi les plus grandes figures de notre histoire religieuse.

Nous voudrions simplement souligner ici de quelques traits l'un des aspects de cette oeuvre multiple.

* * *

Le cardinal Villeneuve fut un maitre de la pensée chrétienne et la lumière dont il a éclairé un grande nombre de nos problèmes religieux et nationaux, compte pour une bonne part, croyons-nous, dans les hommages qui montent de partout à sa mémoire.

De sérieuses études en philosophie, en théologie et en droit canonique, puis l'enseignement de ces sciences pendant un quart de siècle l'avaient familiarisé avec toutes les questions de la vie chrétienne.

Très tôt aussi, il s'intéressa aux problèmes sociaux et économiques de notre pays, et la part qu'il prit aux Semaines sociales fut de toute première importance.

A Ottawa, au centre même de la patrie, il put étudier pendant de longues années les éléments de la vie canadienne, observer sur place le comportement des deux principaux groupes ethniques du pays, chercher les causes réelles qui empêchent les relations cordiales de s'établir entre eux. Il y suivit de très près la lutte courageuse des Franco-Ontariens pour la conservation de leurs écoles catholiques et françaises. Personne n'ignore là-bas qu'il y prit sa part.

* * *

Les fruits de ses longues études et de ses observations, il en fit profiter, une fois élevé au siège de Québec, les fidèles dont Il avait la charge. Dans sa ville épiscopale, il donna plusieurs séries d'instructions religieuses dont quelques-unes ont été heureusement publiées et qui se distinguent par la clarté et la solidité de la doctrine.

Mais invité comme orateur en plusieurs circonstances solennelles, il y prononça des conférences dont certaines eurent un grand retentissement au Canada et même à l'étranger. Elles sont pleines de substance, elles débordent de toute part les occasions qui les ont fait naitre. Elles jetent sur les problèmes étudiés des lumières durables. Telle de ces conférences, prononcée il y a dix ou douze ans, celle, par exemple, qui s'intitule: Liberté et Libertés, on croirait qu'elle a été préparée pour répondre à des questions aujourd'hui âprement discutées. Certaines traitent des plus hauts problèmes de l'enseignement, d'autres des questions les plus élevées de l'organisation sociale ou politique du pays. Dans toutes, on sent le maitre qui connait la doctrine et les circonstances particulières où elle doit vivre et progresser comme une âme dans un corps.

* * *

On a parlé partout du cardinal Villeneuve comme d'un grand Canadien qui avait à coeur le bien et la prospérité de son pays. Les enseignements qu'il a donnés sur la patriotisme, cette vertu chrétienne, il les a pratiqués en effet à un haut degré. Mais, ici encore, il a vu dans quelles conditions concrètes doit s'exercer le patriotisme canadien pour qu'il puisse apporter le bien si désirable de la tranquillité intérieure et d'une franche coopération dans l'entente et la compréhension mutuelle.

Il a rappelé, à plusieurs reprises, que le Canada est un Etat fédératif et qu'il est formé de deux nationalités principales qui ont chacune leur langue et leur culture propre. Il a affirmé non moins souvent que sans le respect intégral de ces deux cultures, il est inutile d'espérer voir l'harmonie s'établir entre les Canadiens pour le plus grand bien de leur patrie commune.

Il ne se contentait pas de faire appel à l'union ;il comprenait clairement quelles en sont les conditions essentielles et il demandait de les accepter comme on accepte un moyen sans lequel on ne peut atteindre la fin désirée.

Il partageait cette conviction avec plusieurs que les deux cultures, l'anglaise et la française, constituent une richesse pour tout le pays et qu'il serait contraire aux plus hauts intérêts de la patrie de vouloir en supprimer l'une ou l'autre ou d'en arrêter le développement.

Et parce qu'il voyait la culture française en butte à des attaques, il a exhorté les Canadiens français à la défendre avec dignité et courage, à en réclamer partout le respect.

* * *

A l'appui de ces affirmations, nous pourrions citer une foule de textes très clairs, très catégoriques. Qu'il suffise de rappeler un passage d'une conférence qu'il prononçait à Québec en 1935, à l'occasion de la fête de saint Jean-Baptiste.

"Pourquoi y a-t-il eu une confédération entre les deux races principales du dominion? Pour que chacune d'elles fournisse à l'autre les vertus de son caractère, les fruits de sa civilisation. Plus donc, dans les limites de l'ordre l'élément canadien-français s'affirmera lui-même, accusera en traits forts sa personnalité, mettra en exercice les instincts spécifiques de la race dont il est issu, plus il entrera vraiment dans l'esprit du pacte confédératif et répondra à l'obligation de justice constitutionnelle qui en est résultée. Autrement, il apporterait, comme contribution à son pays, de la faiblesse et de la lâcheté. Ce qui ne saurait enrichir ni la race française ni le Canada entier.

Sans doute, nous ne pouvons négliger les intérêts généraux du pays, non plus qu'ignorer les autres groupements ethniques du Dominion, et ne pas nous assujettir aux complications, aux restrictions et aux sacrifices qui s'ensuivent. Mais cet assujettissement ne réclame point l'abdication. Dès lors qu'on se tient dans les limites de la justice constitutionnelle, il est permis d'être fier, de traiter d'égal à égal, de vouloir faire prédominer nos intérêts provinciaux et nos influences raciques, en tout cas de les faire reconnaître et respecter. Voilà qui n'est ni du chauvinisme ni de l'étroitesse d'esprit, c'est au contraire de la noblesse et de la dignité. Par contre, l'abdication par mollesse et indifférence ferait de nous de mauvais Canadiens tout court."

"Les meilleurs esprits, disait-il encore, et les plus nobles coeurs chez nos compatriotes de langue anglaise le comprenent ainsi. Il n'y a aucune irrévérence à le leur dire en face. C'est au contraire un hommage d'honneur et de loyauté à faire à leur intelligence et à leur dignité."

Plusieurs se rappellent encore qu'ici-même à Edmonton, en 1936, il exhortait les Franco-Albertains à conserver, avec leur religion, leur langue, leur culture, leurs traditions afin de donner au pays le meilleur d'eux-mêmes. Il y voyait pour nous — et il le disait au grand jour — un devoir de patriotisme.

Un maitre de la pensée chrétienne, tel nous apparaît le cardinal Villeneuve dont l'Eglise et la patrie déplorent ensemble la perte. Il a voulu que cette pensée éclaire et ordonne toutes nos activités, pénètre dans tous les domaines de la vie, apporte partout ses fruits de vérité et de paix.

Le plus bel hommage que nous puissions rendre à sa mémoire, c'est de suivre les hautes leçons de sagesse et d'expérience qu'il nous a laissées.

S. P.

Conseils d'hygiène

Conservation de la santé

La santé, disent les hygiénistes, n'est pas seulement l'absence de maladie. Elle implique une sensation de bien-être, physique et moral. Le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social rappelle que le prévention est la première étape dans la conservation de la santé. Elle comprend l'immunisation et la protection. Ensuite viennent le développement physique, la récréation, les progrès de l'hygiène. Ceux qui veulent se bien porter, au plein sens de l'expression, seront sages d'éviter les excès, générateurs de maladies, et d'observer continuellement des habitudes d'hygiène.

* * *

Mangez des fruits

Le conseil de manger une pomme par jour pour se maintenir en bonne santé n'est pas sans fondement scientifique. Les hygiénistes et les médecins recommandent d'inclure des fruits dans le régime alimentaire, surtout lorsqu'on manque de légumes verts. Les fruits crus sont particulièrement recommandés en hiver.

* * *

Tenez-vous bien!

Une bonne posture est importante pour la santé. Faites attention à votre colonne vertébrale. Le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social vous le recommande. Ne vous affaissez pas, ne vous étalez pas sur votre chaise comme dans un lit. Redressez-vous si vous constatez une tendance à vous affaisesr sur vous-même. De la sorte, vous éviterez que vos organes se compriment et se gênent les uns les autres.

* * *

L'humidité à l'intérieur

Le contrôle de l'atmosphère intérieure aide à la préservation de la santé. Le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social nous conseille de placer une coupe d'eau sur les radiateurs, si nous n'avons pas d'humidificateur automatique. L'air chaud et sec ne donne pas la même sensation de bien-être qu'un air plus frais et plus humide. Il est aussi plus dur pour les tissus de l'appareil respiratoire. En contrôlant le degré d'humidité de notre appartement, nous économisons du combustible et nous soignons notre santé.

DONNELLY

Mercredi le 15 janvier eut lieu dans l'église de la paroisse le mariage de M. Raymond Thibault, fils de M. et Mme T.-L. Thibault, et de Mlle Armande Sirois, fille de M. et Mme Oscar Sirois. Nos meilleurs souhaits de bonheur aux jeunes époux.

* * *

Le 19 janvier était baptisé Joseph-Arthur-Raymond, enfant de M. et Mme Arthur Moisan (Yolande Forcier), né le 9 janvier. Les parrain et marraine furent M. et Mme Antonio Laliberté, représentés par M. Laurier Maisonneuve et Mme Armand Forcier.

* * *

Dimanche dernier furent célébrées les vêpres des morts pour le cardinal J.-M.-R. Villeneuve, o.m.i. Le lendemain, lundi, nous avions pour lui un service solennel avec absoute, à 10 heures.

* * *

La semaine passée, M. G. Dandurand fut élu commissaire, remplaçant M. Edouard Cimon. Remerciements sincères à ce dernier et bon succès au premier.

La Corey

Jeudi dernier, Mme Philippe Chouinard s'éteignait paisiblement à l'hôpital Saint-Louis. Depuis quelque temps sa santé était bien chancelante, mais elle endurait ses souffrances d'une façon bien chrétienne pour que ses mérites fussent appliqués sans doute à d'autres âmes. Sa charité était inlassable et là où le besoin l'exigeait, elle s'y rendait pour rendre service.

Elle naquit à Berthierville, P.Q., il y a 67 ans. Étant venue jeune au Manitoba, c'est là que fut célébré son mariage. Après quoi elle suivit son mari à Terrace, C.-C. Seize enfants naquirent de cette union. Il y a 19 ans, la famille Chouinard arrivait ici du sud de l'Alberta.

Pour pleurer sa perte elle laisse son mari, ses enfants: Louis, Eugène, Cyrille, Mme Roger Bienvenu (Antoinette), P. Bonin (Rose), C. Verrier (Marie-Irène) et Mme Napoléon Martel (Helena), tous de La Corey; Pierre, de Lumby C.-C.; Anna (Mme Léo Benoit), de Terrace, C.-C.; Mme Jos. Gamache (Angeline), de Saint-Paul, et Mme Oza Benoit (Ida), d'Edmonton; et plusieurs arrière-petits-enfants.

Le service eut lieu samedi, célébré par M. le curé Thibault. Plusieurs amis y assistaient. Comme elle faisait partie des Dames de Sainte-Anne, les cérémonies d'usage eurent lieu. Elle faisait aussi partie de l'Association du Chemin de la croix. Maintenant elle dort son dernier sommeil. R. I. P.

Journée d'A.C.F.A. à Tangente

Officiers du Comité local: M. Isidore Langlois, président; M. Albert Legault, vice-président; M. Joseph Gillon, secrétaire.

Ont donné $2.00

MM. Isidore Langlois, Albert Duchesne, Léon Beaudoin; Soeurs de Sainte-Croix.

Ont donné $1.00

MM. D. Duchesne, Albert Legault, Octave Ouellet, Louis Ouellet, Jean Ouellet, Philippe Dumas, Adrien Langlois, Napoléon Granger, Théophile Legault; Mme Joseph Granger; MM. Amédée Maillot, Achille Rochette; Mme Marie-Eva Lessard; M. Emilien Sylvestre, Joseph Chenard, Donat Sylvestre, Alphonse Boulianne, Prima Jacob, Josaphat Potvin, Raoul Duchesne, Alfred Boivin.

Assemblée du Cercle de Fermières de Falher

Cette réunion fut encore rehaussée par la présence de Son Excellence Monseigneur Routhier. C'est toujours avec plaisir que nous le voyons assister à nos réunions. Mme la présidente souhaite d'abord la plus cordiale bienvenue à Son Excellence et l'invite à prendre la parole.

Monseigneur nous fait quelques commentaires sur l'éducation des enfants, la vertu de chasteté chez les adolescents, l'amour de Dieu. Il faut apprendre aux enfants à avoir beaucoup de respect pour le prêtre; on doit leur inspirer une grande confiance et une grande affection envers le prêtre, etc. C'est toujours avec un plaisir nouveau que nous entendons sa voix chaude et sympathique.

Mme la présidente remercie Son Excellence de ses bons conseils et l'invite à nous revenir encore. Elle demande à Son Excellence sa bénédiction apostolique pour le succès du bazar que nous sommes à préparer, au profit des oeuvres paroissiales.

Après lecture du compte rendu, l'adoption en est proposée par Mme Paul Despins, secondée par Mme Alphonse Garant.

Ensuite c'est la question du bazar, qui aura lieu à Falher au début de février; une grande partie de cette réunion fut consacrée à ce sujet: la préparation du banquet, les comptoirs de toutes sortes, etc.

Cette réunion se termine par un goûter en famille. L'ajournement est proposé par Mme A. Coulombe, secondée par Mme J. Laverdière.

La secrétaire.

Mortalités dues aux incendies

Ottawa. — Sans compter les dommages causés par les feux de forêt, une compilation basée sur une enquête partielle faite auprès des différentes commissions provinciales d'incendie, révèle que le feu a causé 375 morts chez les Canadiens, et des pertes de $50,000,000 à la propriété. On ne pourra terminer le calcul exact des dommages avant le printemps prochain, croit-on. Selon les enquêteurs, la principale cause des incendies est la cigarette. Viennent ensuite les autres causes, qui sont la gazoline, le pétrole, les défectuosités électriques, et les négligences ou imprudences du chauffage.

Si nous n'avions pas de défauts, nous ne prendrions pas tant de plaisir à en remarquer dans les autres.

La Rochefoucauld

MORINVILLE

La semaine qui vient de passer a été fertile en incidents malheureux. Un premier a été la mort presque instantanée de Son Eminence le cardinal Villeneuve à Los Angeles. Tous savent en effet que S. Eminence le cardinal était souffrant depuis l'été dernier alors qu'il succomba presque à une première crise cardiaque. Un long repos lui fut imposé et cependant la santé ne voulait pas revenir. On lui conseilla pour l'hiver un stage prolongé dans les pays chauds et vers la fin de l'automne, il partit pour New-York. Une seconde attaque l'attendait dans cette ville et il dût prendre le lit durant plusieurs semaines. Il y a quelques dix jours les autorités médicales lui permettaient de continuer sa course et cette fois vers la Californie. Il était à peine rendu qu'il succombait à une troisième et dernière attaque de coeur. Aujourd'hui l'on fait les arrangements nécessaires pour le transporter dans sa chère ville de Québec. Nous ne doutons pas que toute la population lui fera des funérailles grandioses et qu'elle pleurera longtemps celui qui a su jeter tant de lustre sur le Canada français.

* * *

Une deuxième nouvelle et celle-là encore bien triste est celle de l'incendie de l'église de Legal dans la nuit du quinze. C'était un temple qui rappelait les premiers efforts des colons du temps pour loger le Dieu des prairies d'un manière convenable. Jadis l'on admirait ces murs de briques qui rappelaient ceux de la vieille province et avec le temps ils suffisaient à peine à loger la nombreuse population qui s'y entassait. En moins d'une heure tout fut rasé à l'exception de l'ameublement que l'on avait réussi à sauver. Le clocher n'est, plus, la vielle cloche a sonné une dernière fois en tombant sur le sol et il ne reste que des ruines là où s'élevait une église spacieuse et confortable. Nous offrons certainement de tout coeur nos vives sympathies aux prêtres et à la population qui pleurent leur vieux temple.

* * *

Nous avons appris avec plaisir les noces d'or de nos amis de Saint-Etienne, M. et Mme Joseph Normandeau. Ils sont arrivés dans l'Alberta il y a près de 35 ans, y ont élevé une nombreuse famille et depuis quelques années mènent la vie de bourgeois dans la ville d'Edmonton. Nous nous associons volontiers aux nombreux parents et amis qui les ont fêtés le 13 de 13 de ce mois.

Un salaire minimum

Toronto. — En Ontario, les instituteurs et institutrices ne devraient pas accepter d'emplois rémunérés sur une base de moins que quinze cent dollars par année.

C'est là le conseil que la Fédération des instituteurs de l'Ontario a donné à ses 22 mille membres.

Jean-Côté

Le 6 janvier au soir, souper de famille chez Louis Bruneau avec plusieurs invités. Tous les invités firent honneur à ce repas des mieux préparés. Durant la veillée, on joue aux cartes; minuit va sonner quand on se quitte.

* * *

Le 8 au soir, plusieurs autos de Jean-Côté se rendent à la partie de cartes de Girouxville; joyeuse soirée sous la direction du Rév. Père Bouchard, o.m.i., et de l'abbé Dubé; bon réveillon et plusieurs tirages.

A la fin de la soirée, M. Joseph Doucet accepte de nous parler de l'emprunt de $350,000.00 par la Division de High Prairie; on pousse des objections; la votation a eu lieu le 11 janvier, vote ouvert.

* * *

Le 12, diner chez M. Désilets; les quelques invités jugent à propos d'y souper; Mlle Alice est un véritable cordon bleu; on joue aux cartes dans les entr'actes.

* * *

Le 15 au soir, veillée chez François Boucher pour fêter Clairecy qui vient de terminer sa 25ème année; on joue aux cartes, on réveillonne, on joue au bingo et on finit par se quitter pour pouvoir se revoir. Les invités gardent un bon souvenir de cette veillée.

* * *

Le 16 au soir, plusieurs voitures se rendent à l'école Landry pour le cinéma annoncé; il ne manquait que l'opérateur et sa machine; chacun retourne chez soi dans des chemins difficiles et enneigés. Il neige, il vente, il reneige, les chemins se remplissent et deviennent de plus en plus impassables; nos enfants réussissent quand même à rejoindre notre école Landry.

Jetez moins de boue aux gens de leur vivant et consacrez-leur moins de fleurs quand ils sont morts.

Avis Important du Gouvernement
au sujet de la règlementation des prix

Les règlements sur les prix et le commerce en temps de guerre (arrêté en conseil C.P. 8528 du 1er novembre 1941) établissaient pour certaines marchandises et certains services les prix maxima de la période de base. Ces règlements furent adoptés en vertu de l'autorité de la Loi des mesures de guerre et maintenus en vigueur par la Loi de 1945 sur les pouvoirs transitoires résultant de circonstances critiques nationales.

Et, de temps à autre, au moyen d'ordonnances rendues par la Commission des prix et du commerce en temps de guerre, les prix maxima établis ont été changés ou ils ont été suspendus dans le cas de marchandises et de services particuliers. Il y a quelques jours, on a annoncé la suspension d'un bon nombre de règlementations.

C'est pourquoi, je crois opportun de publier un sommaire de la liste des marchandises et des services pour lesquels il existe encore un prix maximum légal en vertu des règlements sur les prix et le commerce en temps de guerre, ce qui donnera au public l'occasion de se renseigner sur la loi.

Toutes les règlementations en question sont inscrites dans l'ordonnance No 684 de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre. Le public peut se procurer cette ordonnance (à laquelle il doit se reporter pour tout renseignement exact) à n'importe quel bureau de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre.

Douglas Abbott

Ministre des Finances.

Sommaire des

MARCHANDISES ET SERVICES ENCORE SOUMIS AUX PRIX MAXIMA

selon l'ordonnance No 684 de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre.

VIVRES

- Toutes les farines, mélanges de farines et gruau.
- Levure.
- Pain, petits pains, biscuits et produits de la boulangerie.
- Céréales conditionnées, cuites ou non, y compris céréales à déjeuner, macaroni, vermicelle, spaghetti, nouilles et autres pâtes alimentaires.
- Riz.
- Orge perlé et mondé.
- Maïs décortiqué, à l'exclusion du maïs à éclater.
- Pois secs, fèves de soya, fèves sèches, sauf fèves de Lima et haricots rouges.
- Poudre à pâte.
- Fécule.
- Sucre, sirops de sucre de canne, sirops de blé-d'Inde, sucre de raisin, glucose.
- Mélasse comestible.
- Miel.
- Produits de l'érable—production 1946.
- Bonbons, confiseries et caramel.
- Thé, café et concentrés de café.
- Fèves de cacao, beurre de cacao.
- Cacao et chocolat et préparations contenant du cacao ou du lait en poudre.
- Eaux gazeuses et concentrés d'eaux gazeuses, excepté les eaux minérales et de sources naturelles.
- Malt, extrait de malt et sirop de malt.
- Vinaigre.
- Poivre noir, poivre blanc et succédanés contenant du poivre noir ou blanc.
- Beurre.
- Caséine.
- Fromage cheddar, fromage conditionné et fromage à la crème.
- Produits du lait concentré, de toutes sortes.
- Crème glacée.
- Garnitures préparées pour salades; huiles à salade et à cuisson.
- Sel.
- Pommes fraîches — récolte 1946.
- Raisins, raisins de Corinthe, pruneaux, dattes séchées et pommes déshydratées.
- Tomates; sauces, pâtes, purée, pulpes et catsup aux tomates, sauces chili lorsque empaquetés en boîtes ou en bocaux hermétiquement fermés.
- Fèves au lard, spaghetti et soupes en boîtes.
- Maïs, pois et fèves en boîtes, à l'exclusion des fèves de Lima et des haricots rouges.
- Abricots, pêches, poires, cerises, et prunes en boîtes.
- Fruits et légumes des deux catégories précédentes lorsqu'ils sont congelés et mis sur le marché pour le consommateur.
- Confitures, gelées et marmelades.
- Viande et produits de viande, à l'exclusion du gibier, viandes pour animaux d'agrément et quelques sortes de viandes cuites et mises en boîtes et servant à faire des sandwiches.
- Boyaux de saucisse, naturels ou artificiels.
- Volaille, vivante ou habillée: produits de la volaille, sauf certaines variétés de volailles en conserve et des conserves de volaille pour sandwiches.
- Oeufs dans la coquille, œufs congelés ou en poudre.
- Saumon en boîte, truite de mer en boîte, célan en boîte.
- Graisses comestibles de provenance animale et végétale, y compris le saindoux et le "shortening".

VÊTEMENTS

- Vêtements extérieurs pour hommes, adolescents et garçons: complets, vestons, pantalons et autres vêtements, sauf les paletots en fourrure.
- Casquettes en drap.
- Accessoires pour hommes, adolescents et garçons, comme suit: chemises, cols, blouses, sous-vêtements, pyjamas, chemises de nuit et robes de chambre.
- Vêtements de toutes sortes pour dames, demoiselles, fillettes et enfants (sauf les manteaux de fourrure) et faits de tout tissu, sauf la soie pure.
- Soutien-gorge et corsets.
- Accessoires pour dames, demoiselles, fillettes et enfants, comme suit: faux-plastrons, bavettes, garnitures de cou, cols, manchettes et tabliers.
- Couvre-chefs de toutes sortes pour enfants et bébés, sauf les chapeaux faits de feutre pour demoiselles.
- Tricots de toutes sortes pour hommes et femmes, y compris sous-vêtements et vêtements, bonneterie, bas et couvre-chefs, mais à l'exclusion des robes de soie, bas de soie et les chapeaux pour femmes et demoiselles.
- Mouchoirs.
- Vêtements de travail, y compris tabliers pour hommes et pour femmes.
- Uniformes pour hommes et pour femmes.
- Vêtements de sport pour les deux sexes, sauf les costumes et les casques de bain.
- Vêtements de caoutchouc, vêtements caoutchoutés, vêtements imperméables et huilés, sauf ceux destinés à des usages spéciaux dans l'industrie.
- Gants, gants à manchette, mitaines et moufles de toutes sortes pour les deux sexes, sauf les articles destinés spécialement pour le sport ou pour des usages industriels.
- Couches, porte-couches.
- Chaussures de toutes sortes et de toute matière.

TEXTILES DE MAISON ET AUTRES

- Couvertures d'auto ou de voyage, auvents, descentes de bain, couvre-pieds, couvertures de lit de toutes sortes, canevas pour habits, tapis de table à cartes, confortables, rideaux, formes de coussins, couvre-tout, torchons à vaisselle, lavettes, draperies, édredons, débarbouilloires, hamacs, "luncheon sets", matelas de toutes sortes, serviettes de table, taies d'oreillers, oreillers et dessus d'oreillers, couvertures piquées, voiles, draps de lits (y compris ceux qui sont caoutchoutés et recouverts de plastique) rideaux imperméables de bain-douche, bourrures de table, lits-sacs, balançoires, nappes, tentes, couvre-tout, serviettes, essuie-mains, stores de fenêtres.
- Housses pour meubles, couvertures de voiture de bébés, de berceaux et de couchettes, coussins, matelas, planches à repasser et sièges de toilettes.
- Matelas de parc d'enfant, de panier à bébés, de voiture de bébés, bourrures pour tables à cartes, pour chaises, pour planches à repasser et pour matelas.
- Sacs pour usage domestique, sacs à vêtement, havresacs, et sacs de marins.
- Bâches et autres toiles grossières de protection.
- Tissus de rebut, y compris les tissus de rebut usagés, sauf les chiffons.
- Carpettes et tapis de planchers, principalement de coton.
- Toile cirée pour tables et tablettes.

COMBUSTIBLES DOMESTIQUES

- Charbon, coke et briquettes.
- Bois de chauffage, bran de scie et charbon de bois.

MOBILIER ET FOURNITURES DE MAISON

- Poêle de cuisine, sauf les "rangettes".
- Refrigérateurs électriques et à gaz.
- Laveuses.
- Fournaises, foyers et autres installations de chauffage, sauf les chaufferettes électriques portatives.
- Chauffe-eau de tous genres.
- Articles de plomberie comme suit:
  - a) Toute tuyauterie du type et du diamètre nécessaires à l'installation du système d'eau et de chauffage domestiques.
  - b) Tous les articles connus dans le commerce comme "plumber's brass".
  - c) Autres articles de sanitation tels que: bains, bols de cabinet, commodes, sièges de toilette et pentures, cabinets chimiques et réservoirs de cabinet, appareil à adoucir l'eau, réservoirs pour l'eau chaude, cabinets de toilette, cuves à laver, fosses septiques, éviers, bain-douches, renvoie-d'eau et accessoires et lavabos.
- Machines à coudre.
- Savons et composés de savon.

VÉHICULES MOTEURS ET ACCESSOIRES, BICYCLES

- Véhicules moteurs, y compris les pièces et les accessoires, comme suit:— automobiles à 10 places ou moins; motocyclettes; camions et remorques.
- Carrosseries de camions.
- Pneus et chambres à air.
- Batteries pour usage spécial dans l'industrie.
- Bicycles, pièces de rechange et accessoires.

PRODUITS DE CONSTRUCTION

- Bois de construction de toutes sortes.
- Articles de menuiserie y compris les portes, les cadres de portes et de châssis, châssis, escaliers et barrières.
- Placages et contreplaqués.
- Tous les produits du bois coupé à l'avance pour l'érection de maison ou de bâtiments de ferme, mais non les maisons complètes entièrement assemblées d'avance.
- Planche et latte au gypse.
- Planches murales et à construction.
- Produits d'isolation, sauf ceux qui servent à recouvrir la tuyauterie et les bouilloires.
- Chaux et plâtre pour la construction.
- Conduits d'égoût en fonte.
- Clous, crampons, rivets, boulons et écrous.
- Quincaillerie de construction et serrures.
- Fils métalliques de construction et accessoires pour maisons-résidences.

MACHINERIE, INSTRUMENTS, OUTILLAGE ET ACCESSOIRES AGRICOLES

- Pratiquement toute la machinerie aratoire pour l'ensemencement et l'engrais: charrues, cultivateurs, faucheuses, moissonneuses, tracteurs, voitures, accessoires de laiterie, épandeuse et vaporisateurs.
- Accessoires de grange et de basse-cour.
- Incubateurs, éleveuses et dispositifs pour abreuver et nourrir les volailles.
- Engins à essence, stationnaires.
- Fournitures d'apiculteurs.
- Harnais et quincaillerie de harnais.
- Clôture barbelée et autres clôtures en broche.
- Fers à cheval et accessoires.
- Ficelle d'engerbage.
- Brouettes.
- Aliments pour bétail, de toutes sortes, sauf la viande de cheval, les aliments pour animaux d'agrément, la paille, les écailles et le gravier à volailles.
- Chaux, chaux hydratée et engrais chimiques agricoles de tout genre.
- Poisons pour rats à bourse.
- Fèves et pois de semence.
- Grains, comme suit: blé, orge, avoine, graine de lin, sarrasin, graine de colza, graine de tournesol, et criblures de grain.

MATIÈRES BRUTES ET TRANSFORMÉES

- Produits du fer et de l'acier basiques et les alliages, y compris les fontes en gueuses: fonte, ferraille, lingots, barres, plaques, baguettes et fil.
- Les métaux non-ferreux et leurs alliages, à l'état primaire, secondaire ou sous formes fabriquées: aluminium, antimoine, cuivre, plomb, nickel, étain et zinc.
- Essence à tracteur, et dissolvants.
- Caoutchouc brut, caoutchouc et latex synthétiques, caoutchouc régénéré.
- Produits chimiques de base, pour l'industrie et l'agriculture.
- Matières colorantes, pigments et oxydes.
- Feuilles et pellicules en matières plastiques qui doivent être transformées de nouveau.
- Pierre à chaux brûlée et compensée.
- Huiles et graisses, y compris les huiles "Vitamine A", d'origine animale, végétale ou marine, excepté l'huile de foie de morue en bouteille pour le commerce de détail.
- Cires, provenant naturellement d'animaux ou de légumes, mais non les polis.
- Colles et adhésifs.
- Fécules.
- Tissus et tricots, excepté les tissus pure soie.
- Filets et tissus pour rideaux.
- Fils et filés, sauf ceux en pure soie pour tisser et tricoter les tissus.
- Fibres (naturelles et synthétiques) sauf les fibres de soie employées dans la fabrication des filés et les fils et les rebuts de manufacture.
- Filets, fleurets et fils à coudre, à broder et à crocheter, sauf en soie pure.
- Tissus caoutchoutés, tissus enduits de matières plastiques et autres tissus enduits.
- Filés, tissus, rubans de sangle élastiques et produits semblables.
- Feutres de coton, de laine ou de poil.
- Duvet et plumes, à l'exclusion des plumes ornementales.
- Peaux et cuirs d'animaux, de reptiles, de poissons, du type utilisé comme cuir.
- Cuirs et cuirs synthétiques de tout genre.
- Peaux de mouton d'un an, tannées mais dont le conditionnement ne dépasse pas le peignage et la tonte et qui sont colorées du côté de la chair seulement.

PULPE, PAPIER ET PRODUITS DU PAPIER

- Bois de pulpe.
- Papier de rebut.
- Pâte de papier, excepté
  - a) qualités dissolvantes,
  - b) qualités "alpha" et sulphate blanchie,
  - c) "Duracel",
  - d) qualités sulphate non-blanchie et malaxée, vendue pour la fabrication du papier à journal et du papier tenture.
- Papier à journal, excepté lorsque vendu par le manufacturier.
- Certains produits des moulins de papier à édition, à écrire, papiers légers et papiers spéciaux, tels que papiers "bond", papier pour duplicateurs et papier à papeterie, bristols, papier à buvard non couché, papier pour couverture et presque tous les papiers pour conditionnement.
- Papiers utilisés pour la transformation et l'impression et fabriqués principalement ou partiellement de pâte mécanique Kraft écrue ou blanchie ou de matières de rebut Kraft.
- Papier-carton utilisé dans la fabrication de caisses d'expédition faites de carton-fibre massif ou ondulé.
- Cartons pour boîtes, sauf pour envelopper le papier à journal et les mandrins de papier à journal.

CAISSES D'EXPÉDITION ET MATÉRIAUX D'EMBALLAGE

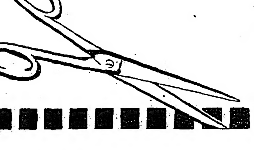
- Caisses, contenants, empaquetages, dispositifs d'empaquetage d'un genre utilisé pour la vente et l'expédition de produits fabriqués entièrement ou en partie, de bois, de métal, de matières textiles ou de carton solide ou gaufré, ainsi que les divisions ou parties intérieures utilisées avec celles-ci.
- Sacs à parois multiples.
- Carton solide ou ondulé, en feuilles ou en rouleau, utilisé pour l'emballage.
- Cordage de coton.

SERVICES

- Transport de marchandises et les différents services s'y rapportant.
- Entreposage; entreposage à sec des marchandises en général et des effets domestiques autres que les vêtements; entreposage frigorifique (y compris la location des compartiments frigorifiques et les services connexes, tels que frais de conditionnement dans les usines d'entreposage frigorifique).
- Blanchissage.
- Service des repas ou des rafraîchissements qui doivent être consommés dans le local du vendeur; service des boissons (sauf les boissons alcooliques), par celui qui sert des repas ou des rafraîchissements; service des repas avec logement pour la nuit d'après un taux unique, mais non compris les cas où un employeur fournit à son employé, directement ou par l'intermédiaire d'une autre personne, des repas, des rafraîchissements ou un logement.
- L'impression commerciale d'articles; la mise en paquets ou l'empaquetage ou tout autre service ayant trait au conditionnement de toute marchandise soumise aux prix maxima, lorsque le service est exécuté sur contrat ou à commission.

MARCHANDISES USAGÉES

- Marchandises de rebut, sauf le caoutchouc de rebut et les chiffons.
- Accessoires de maison usagés: glacières mécaniques, poêles, poêles de cuisson et autres accessoires de cuisson ou de chauffage; machines à laver électriques; machines à coudre domestiques.
- Bicyclettes.
- Véhicules automobiles usagés, comme suit: véhicules automobiles de tourisme, destinés à transporter moins de dix personnes; camions de tous genres; remorques de camions.



Toute matière ci-dessus énumérée qui est conditionnée pour la comprendre dans n'importe quelle des marchandises ci-dessus ou toute pièce constituante ouvrée de l'une de ces marchandises sont soumises aux prix maxima.

Tout ensemble qui contient un article énuméré ci-dessus est soumis aux prix maxima même si le reste de l'ensemble n'est pas énuméré ci-dessus.

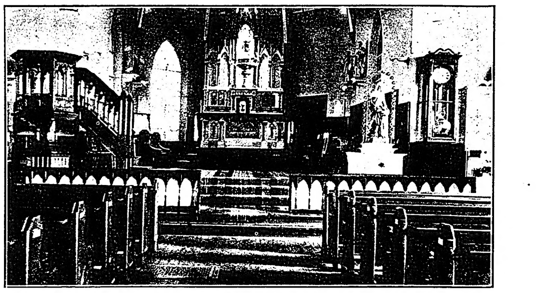
Ce qui précède n'est qu'un résumé de l'Ordonnance No 684 de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre. Ce n'est pas le texte officiel complet. Pour tout renseignement sur la loi, consultez l'ordonnance.

D. GORDON, Président,
la Commission des prix et du commerce en temps de guerre.

DÉCOUPEZ ET CONSERVEZ POUR RÉFÉRENCE

L'incendie détruit l'église de Legal

Dans la nuit de mercredi à jeudi, l'église de Legal a été entièrement détruite au cours d'un incendie qui faisait rage de l'autre côté de la rue. Commencé à l'entrepôt de machines de M. Willie Boisvert, en un rien de temps, le feu prenait au magasin de son frère, puis à la résidence de M. Arthur Boisvert. Le village est sans défense; étincelles et brandons voltigeaient à plein ciel. C'est par le toit presque inaccessible que l'église a pris feu. On a craint pour le presbytère et le couvent et on ne comptait plus sur la salle paroissiale. Heureusement que la température était douce et sans vent. Il était une heure moins cinq quand la cloche en tombant rendit son dernier soupir. Les trois immeubles Boisvert étaient rasés et avec l'écroulement du clocher et des murs de l'église, le combat finit, la vieille église avait disparue, le presbytère et la salle étaient sauvés. Dieu merci. Grâce au dévouement de M. l'abbé Georges Primeau, et de tout le monde présent, une grande partie du mobilier fut sorti en quinze minutes et mis en sûreté. Il va sans dire que pendant ce temps, M. le vicaire transportait le S. Sacrement au Couvent. Les religieuses furent admirables en aidant au sauvetage de la sacristie, en pleine nuit. La salle paroissiale aura l'honneur de servir d'église pendant qu'on avisera à ce qu'il faudra faire. Les assurances dans les trois cas couvrent une partie des pertes matérielles. — Mais il y a le coeur.



Intérieur de l'église de Legal, tel qu'il apparaissait avant l'incendie de la semaine dernière. L'ameublement fut sauvé grâce au dévouement de la population; mais l'édifice fut complètement détruit.

Les exportations canadiennes

La "Canadian Exporters Association" déclare que le montant des exportations du Canada pour 1946, soit $2,000,000,000, est anormal et dépasse celui de n'importe quelle autre année de paix.

L'association réclame "la levée de tous les contrôles du temps de guerre dans le domaine du commerce d'exportation."

"Les contrôles gouvernementaux dans le domaine économique ont, sans aucun doute, aidé aux exportateurs durant les années de guerre", affirme le rapport. "Mais maintenant, nous croyons que l'industrie canadienne saura accorder une attention équilibrée aux besoins des marchés domestiques et étrangers."

PLAMONDON

L'ancien correspondant d'ici s'est fait piquer pour envoyer des nouvelles à la Survivance. Il a voulu prétexter que le service postal (encore tri-hebdomadaire) nécessitait une rédaction hâtive pour une publicité tardive de faits ainsi devenus vieux. Les tenants du courrier ont répliqué que la Survivance était lue dans tout le pays par des anciens résidents de Plamondon: à St-Norbert, à Coal Valley, à Saint-Albert, à Calgary, à Vancouver, à Montréal, à MacMurray, à Yellowknife, à Morinville, à Beverley, à Ottawa, à Beaumont, à Girouxville, à Trail, à Athabasca, même à Edmonton, et jusqu'à Los Angeles, encore en une vingtaine d'autres localités, par des amis ou des parents de notre monde, il fallait faire aux nombreux lecteurs de notre journal le plaisir de connaître ce qui se passe ici, quand même Plamondon le saurait depuis longtemps.

Terrassé par l'argument, nous leur présentons donc cette humble excuse pour notre long silence. Nous leur offrons nos compliments, et notre bon propos de leur dire, de temps en temps, quelque chose de leur ancienne place, dans les miséricordieuses colonnes de la Survivance.

Assez de verbiage; aux faits plutôt, soupirez-vous. Eh bien! le service anniversaire de M. Emilien Ménard a eu lieu dernièrement, après que Mme Ménard eût déjà pris résidence au village.

Les bonnes voix ne manquaient pas, sous la direction de Mme A. Gaudet, pour chanter le bien liturgique "Silence Ciel" avant la messe de Minuit, puis une messe grégorienne, et des cantiques vraiment pieux et anciens pendant les nombreuses communions et la messe de l'Aurore.

Clarabelle, enfant de Wilbert et Rita Bélanger, fut inhumée la semaine dernière.

M. Robert Piquette va se marier vers le 17 février, avec Mlle Elizabeth Standing, qui est infirmière provinciale ici depuis plusieurs années.

En attendant une remplaçante après la "graduation" de mai, les nouveaux-nés feront bien de choisir, pour voir le jour, l'hôpital Ste-Catherine du Lac-la-Biche, paraît-il.

Mais le district de l'infirmière reste en éveil, sous l'active présidence de M. Arthur Dubé, et la diligente perception de M. Adolphe Bossé. Celui-ci doit faire prochainement certaines améliorations aux locaux de la Santé, dont il reste en charge.

Les religieuses enseignantes, Filles de Jésus, et la population écolière au village montrent assez de satisfaction du nouveau système de chauffage que M. Jean Piquette, de la division scolaire, a fait installer par MM. Léo Schaub et Albin Gauthier.

Les tempêtes de neige ont retenu en ville ou en chemin Philippe et Yvette Plamondon, et le camion Bélanger.

Mais ici, c'est passable en auto. L'on a pu, quelquefois, rester enneigé, mais il sera difficile de rester embourbé, car l'hon. M. Lucien Maynard, notre député, a fait répandre du gravier sur tout le grand chemin, depuis le bureau de poste de Plamondon-ville jusqu'au village du Lac-la-Biche. Vers le sud-ouest, le progrès des cheminots s'avance vers Boyle et Edmonton.

M. et Mme Octave Chevigny visitaient leurs nombreux parents ici, récemment.

Léo Gaudet, Damase Bouvier, Joseph Blanski sont retournés au collège, et Isabelle Plamondon au couvent.

Les filles de M. Esdras Bélanger, Pauline et Yvonne, et leurs maris, ont visité Plamondon récemment.

Recrutement chez les Chevaliers

par J. M. GILMOUR

On s'attend à ce que les Chevaliers de Colomb de l'Alberta atteignent, au cours de l'année qui se termine le 30 juin, un nombre record de membres, le plus élevé depuis 1907. Il y aura sous peu deux initiations en Alberta: le 9 mars à Calgary et le 16 mars à Edmonton.

Le 29 mars marque le 65e anniversaire de la fondation des Chevaliers de Colomb. Cette année est aussi le 40e anniversaire de la première fondation en cette province. Le Député d'Etat espère une augmentation de 65 pour cent dans le nombre des membres. C'est l'objectif fixé à chacun des Conseils. Les statistiques générales montrent qu'on a atteint pour l'ensemble de l'Ordre une augmentation de 82 pour cent à date. L'Alberta est rendu à 55 pour cent. Québec est à la tête du mouvement avec 140 pour cent.

Un nouveau conseil a été formé à Rockyford et un autre est en voie de formation à Falher, Bonnyville et Drumheller. On reçoit aussi des demandes d'autres centres.

BEAUMONT

Encore une fois, les fêtes sont quelque chose du passé, les beaux repas de famille, les belles parties de cartes sont à peu près finis; maintenant, on parle de caisse populaire, de coopérative d'oeufs, de coopérative d'électricité. Et parlons aussi des jeunes gens qui sont en train de monter une belle pièce en trois actes. Ils vont nous donner bientôt une belle soirée, organisée par eux-mêmes. Quant aux jeunes filles, elles attendent, dit-on, de voir comment les jeunes gens vont réussir avec leur soirée pour en faire autant et même mieux.

* * *

Lundi le 13 il y eut une assemblée au village pour tous ceux qui vendent des oeufs. M. Dawes, inspecteur du gouvernement, venu d'Edmonton, nous indiqua plusieurs nouvelles méthodes pour la conservation des oeufs. On sait que Beaumont est un des meilleurs centres pour la production et la qualité des oeufs de la province. L'assistance était peu nombreuse; c'est dommage. Cela est dû au froid et aux mauvais chemins.

* * *

Le 20 janvier, dans la salle de la coopérative, avait lieu une assemblée générale. M. Albert Rivard, le secrétaire, donna le rapport des six mois. Ce fut un vrai bon succès. Nous avons reçu 98,429 douzaines d'oeufs en six mois, nous recevons en moyenne 250 caisses de 30 douzaines par semaine. La coopérative compte 73 membres. Nous avons 5 employés et un camion pour le transport des oeufs à la ville. La Survivance publiera bientôt le rapport financier.

Noces d'or de M. et Mme J. Normandeau

Le 13 janvier courant marquait le 50e anniversaire de mariage de M. et Mme Joseph Normandeau, de la paroisse de l'Immaculée Conception, d'Edmonton. A cette occasion, une grand'messe d'actions de grâces fut chantée par le frère du jubilaire, l'abbé Normandeau. Les servants de messe étaient deux petits-fils. Au choeur, on remarquait les abbés Garnier, curé de Lamoureux et Ketchen, curé de la paroisse. Mme Adrien Blais touchait l'orgue. Le choeur de chant se composait des frères et soeurs et petits enfants des jubilaires. A l'offertoire, un cantique approprié fut très bien rendu par deux des petites filles, Imelda et Gilberte Normandeau. A la communion, M. Ls Normandeau chanta avec âme et conviction "L'Heure de Dieu".

Après l'Evangile, M. le curé Ketchen lut une belle lettre de S. Exc. Mgr MacDonald, archevêque d'Edmonton, félicitant les jubilaires, leur souhaitant encore de nombreuses années et leur donnant sa bénédiction ainsi qu'à leur famille. M. le curé Ketchen ajouta quelques commentaires comme pasteur appuyant sur la régularité, la piété et le dévouement des jubilaires qui sont des exemples vivants qui entraînent les autres.

L'église était presque remplie de parents et amis.

On se rendit à l'hôtel Corona où un magnifique banquet couronna ces agapes fraternelles. Le banquet se composait de 85 convives, une vingtaine d'invités n'avaient pu se rendre à cause de la poudrerie de la nuit précédente. M. et Mme Donat Bougie, beau-frère des jubilaires, de Vancouver, et Mme Arthur Samson, de Prince-Albert, leur petite-fille, étaient venus pour la fête.

Le maître des cérémonies était tout désigné dans la personne de M. Louis Normandeau. Après le dépeçage du gâteau traditionnel, une adresse remplie des plus beaux sentiments de piété filiale fut lue par le benjamin de la famille, M. Zéphir Normandeau. Il accompagna ses souhaits d'un superbe cadeau consistant en une lampe électrique en bronze, don des enfants, et frères et soeurs des jubilaires.

Ensuite le président lut les télégrammes et lettres de félicitations commençant par leur fille Soeur St-Laurent, de Léoville, Sask., incluant les souhaits de sa supérieure et provinciale, Soeur Marie Claire. Puis ceux de Soeur Paul de Ste-Marie, soeur du jubilaire et Soeur Marie Léonie, vénérable nonagénaire, toutes deux de la maison-mère des SS. Noms de J.-M., d'Outremont; de Mlle Albertine, soeur des Soeurs Marie Ludger de Morinville et Marie St-Richard de Pincher Creek; de M. Georges Normandeau, de Montréal, au nom de la famille Normandeau de l'Est; de M. Moïse St-Denis, de Montréal, de M. Wilfrid Daignault, de Valleyfield; excuses de la part du curé Lapointe de Beaumont et lettre remplie des meilleurs sentiments d'amitié et de meilleurs souhaits de l'abbé Ethier, ancien curé de Morinville et vieil ami de la famille, maintenant retiré à l'hôpital St-Charles de St-Hyacinthe.

La santé des jubilaires fut alors proposée par l'aîné de leurs fils: M. Henri Normandeau.

Suivit la réponse à l'adresse par l'abbé Normandeau. Puis les abbés Ketchen et Garnier, MM. T. St-Arnaud et D. Bougie, beaux-frères adressèrent chacun la parole, félicitant les jubilaires et leur faisant souhaits de longue vie encore jusqu'aux noces de diamant.

On apporta alors une magnifique horloge, don des amis, voisins, joueurs de cartes. La présentation fut faite par M. Lemieux secondé par M. J. Gravel.

Mais le clou de la fête fut le programme musical agrémenté de récitations, déclamations par les petits-enfants. Cinq des jeunes filles de M. Jean Normandeau chantèrent: "Petits enfants, etc., dans la prairie, et finissant par. . . "Pour oublier mes cheveux blancs". En rappel, "l'Hirondelle". Puis des petits bouts d'hommes et de fillettes pas plus hauts que la huche à pain vinrent réciter leurs compliments aux grands-parents, tandis que d'autres faisaient valoir leur jeune talent musical au piano et par des chants de circonstance. Chaque famille des enfants des jubilaires apporta sa contribution sans oublier le joli bébé rose qui représente la 4ème génération depuis quelques mois, enfant de M. et Mme Laurent Normandeau.

Puis ce fut au tour des grands à y aller de nos belles chansons du terroir. M. l'abbé Garnier chanta: "Vive la France". M. Bougie nous fit assister à la procession de la St-Jean-Baptiste à Montréal. Toujours épatant, ce M. Bougie! M. Eugène Perras amusa l'assistance par une vieille chanson à répondre. Mme Potvin chanta une vieille romance de jeunesse et M. Louis Normandeau "La Chanson des Peupliers".

L'heure s'avançait et le président remercia S. Exc. Mgr MacDonald de sa bellet lettre, l'abbé Ketchen pour avoir mis son église à la disposition pour la messe d'actions de grâces, les abbés présents et absents, ceux qui ont répondu à l'invitation par lettres, télégrammes et surtout par leur présence ainsi que tous ceux qui de près ou de loin ont concouru au succès de cette belle fête de famille, espérant que dans dix ans, les diamants brilleront sur leur couronne d'or de ce jour.

Puis, notre hymne national 'O Canada", vint clore la fête.

Un témoin.

Nous aurions souvent honte de nos plus belles actions si le monde voyait tous les motifs qui les produisent.

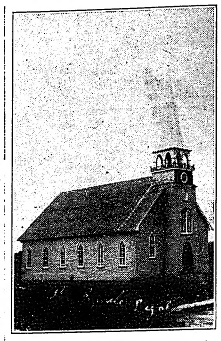
La Rochefoucauld.

LEGAL

Mardi, par une belle matinée d'hiver, le mariage de Mlle Yolande Bouchard à M. Hervé St-Onge a été célébré solennement par M. le curé Ricard de Mallaig, oncle du marié. Les jeunes époux firent leur entrée au bras de M. Marcel Bouchard et de M. Hector Ricard, de Morinville. Ils étaient accompagnés de Mlle Lorraine Bouchard et de M. Gustave St-Onge, respectivement soeur et frère des conjoints. Un tout petit couple, en grande tenue, Jacqueline Giguère et Leo Montpellier, agissaient comme bouquetière et page d'honneur. Nièce et neveu de la mariée, ils étaient ravissants, genre poupée, comme on peut l'être à cinq ans. M. le curé et M. le vicaire assistaient au choeur. Mme Bouchard et Mme St-Onge occupaient les premiers bancs. A la tribune, un quatuor de jeunes filles fit entendre un choix de pieux cantiques, avec interludes d'orgue. On remarquait dans l'assistance, M. et Mme Polydore Massie, M. et Mme G. Ricard, M. et Mme A. Montpellier, M. et Mme A. Giguère, M. et Mme Léo Rivet, M. et Mme Ed. Massie et un bon nombre de parents de Morinville dont les noms n'ont pas été notés. Après la cérémonie, un déjeuner nuptial fut offert aux invités par M. et Mme Bouchard, à l'hôtel du village. M. et Mme Hervé St-Onge ont élu domicile à Morinville, comme il fallait s'y attendre, sans rancune. Dans son rapport annuel, M. le curé a dit que la paroisse avait de l'étoffe du pays pour faire quatre-vingt-dix noces canadiennes, sans importation ni mariage mixte.

* * *

D'après le recensement de décembre, il reste encore à Legal 275 familles dont 120 au village; avec une population catholique de 1,263 personnes dont 791 en dehors du village. Le tout réparti en 533 adultes, 180 jeunes gens, 355 aux écoles, 215 tout petits. Il y aurait une légère augmentation de 7 familles et de 28 personnes durant l'année, due naturellement aux 46 naissances et 12 mariages enregistrés au cours de 1946, déduction faite des 12 sépultures.



L'église de Legal détruite par un violent incendie dans la nuit de mercredi à jeudi dernier.

McLENNAN

Nous avions, dimanche dernier, le double plaisir de jouir de la présence de Son Excellence Monseigneur H. Routhier, o.m.i., pour la première fois dans la cathédrale, et de l'entendre nous adresser la parole. Dans un court, mais bien éloquent plaidoyer en faveur de l'Association canadienne-française de l'Alberta, Son Exc. exposa les droits de la justice et de la vérité qui devraient prévaloir sans préjugés dans nos écoles séparées, et le danger des projets de centralisation des districts scolaires sous une autorité neutre. Comparant la société à un jardin où le Créateur a diversifié, pour l'harmonie et la beauté, la culture des fleurs à l'infini, notre culture à nous fut favorisée de deux fleurs magnifiques: la foi catholique et la langue française. Son Excellence nous fit comprendre la nécessité de nous unir pour sauvegarder, dans notre province, nos intérêts religieux et nationaux. Tout en respectant les droits des autres, faisons respecter les nôtres.

* * *

Le Conseil municipal a fait l'acquisition d'un gros camion avec pompe à incendie. Le village sera dorénavant, et dans une mesure raisonnable, protégé contre les dangers de conflagration.

* * *

Le docteur et Mme Léo Giroux étaient en visite, ces jours derniers, chez M. et Mme Treffié Giroux.

* * *

M. et Mme Raymond Lussier sont allés visiter des parents à Vancouver et à Port Alberni, C.C.

Effectifs de nos forces permanentes

Ottawa. — Le ministre de la Défense national, M. Brooke Claxton, a déclaré au cours d'une conférence de presse, que les trois armes permanentes du Canada comptaient 42,903 hommes à la fin de 1946. Il a de plus annoncé que ces forces permanentes ne se proposent pas de recruter plus de 75 p.c. du nombre d'hommes qu'elles avaient projeté d'enrôler il y a un an. Cela signifie donc que la Marine et l'Aviation ont terminé leur recrutement, sauf en ce qui a trait au personnel spécialisé.

La Marine, dont l'objectif était de 10,000 hommes, en compte 8,431; l'Armée comprend 21,475 soldats (avec objectif de 25,000); l'Aviation se trouve avec 12,919 hommes, alors qu'elle avait fixé le chiffre de 16,100.

Certificat à $1.00

Ottawa. — M. Colin Gibson, secrétaire d'Etat, a annoncé que les Canadiens de naissance et les personnes qui sont devenus canadiens par naturalisation, pourront obtenir maintenant leur certificat de citoyenneté canadienne moyennant le paiement d'un honoraire d'un dollar, au lieu de cinq dollars.

"Les Canadiens qui ont servi dans les forces armées du Canada, en temps de guerre, a déclaré M. Gibson, pourront obtenir leur certificat de citoyenneté sans payer l'honoraire".

SPIRIT-RIVER

Mardi le 14 janvier à 8 p.m. décédait dans sa 83ème année Mme Anna Linnell, résidente à l'hôpital Sainte-Croix depuis plus de trois ans. Son service fut chanté par le R.P. Robert, o.m.i., le 17 à 10h.30 dans l'église St-Joseph.

* * *

M. et Mme Roger Bouchard, de Rycroft, ont le plaisir d'annoncer la naissance d'un fils né le 19 à l'hôpital Ste-Croix. Il recevra au baptême les noms de Joseph-Gérard-Georges. Les parrain et marraine seront M. et Mme Samuel Boudreault, grands'parents de l'enfant.

* * *

Mlle N. Perra est au nombre des patients. Elle a subi une opération d'appendicite. Sa condition est bonne.

A l'Office des prix agricoles

Ottawa. — La nomination de deux cultivateurs comme membres permanents de l'Office du soutien des prix agricoles a été annoncée par M. Gardiner, ministre fédéral de l'Agriculture. Ce sont MM. Erle Kitchen, de Woodstock, Ontario, et J.-A. Proulx, de la ville de Québec, qui assisteront le président de l'Office, M. J.-G. Taggart.

Les deux nouveaux membres de l'Office, qui en compte trois, remplaceront M. A.-M. Shaw, directeur, et le docteur J.-F. Booth, directeur adjoint, service des marchés, ministère fédéral de l'Agriculture, qui, avec M. Taggart, ont dirigé l'Office depuis sa formation.

Fédération Canadienne Française de la Colombie Britannique

CERCLE CANADIEN-FRANÇAIS DE VANCOUVER

Les organisateurs de la soirée du Cercle donnée hier soir pour la Fédération sont bien satisfaits des résultats obtenus. Le jeu de cartes fut suivi de raffles et encan de quelques jolis articles qui augmentèrent les fonds de la Fédération de plus de $70.00.

Le président M. Goguillon remercia chaleureusement les assistants de leur générosité. Ensuite le Rév. I. Gauthier, s.s.s., dit le plaisir qu'il avait de voir grandir le nombre de ceux qui prenaient part aux soirées et termina en félicitant le groupe. M. Gagnon, avec son jugement habituel, s'acquitta fort bien de son rôle d'encanteur.

Ont pris part au programme, Jeannette Badoux, gentille fillette qui exécuta deux numéros de danse; Mlle Loiselle chanta "La Berceuse de Jocelyn" et une chanson moderne pour le rappel, tandis que M. Hervé Marcoux nous fit entendre de charmantes versions de musique populaire sur la musique à bouche.

Parmi les visiteurs nous avons remarqué Mlle Thérèse Legault, de Wakaw, Saskatchewan, et de cette province; il y avait aussi M. et Mme Alphonse Leblanc, de Montmartre, Mme Alfred Dozois, de Duck Lake, M. Hervé Boutin, M. Marcel Bissonnette, M. Arthur Vaudrin, tous de Saint-Victor, M. et Mme Raymond Beaulieu, de Burlington, Vermont, M. Perreault, de Farland, Alberta, M. Gagnon de Vernon, C.C.; et le Manitoba était représenté par M. Joseph Pageot, de Saint-Boniface et par M. et Mme Jean Coupin, de Grande Clairière, M. et Mlle E. Guertin, de Vancouver, et Mlle Lafrenière, autrefois de Port Alberni et maintenant de Vancouver.

Le chant de "O Canada" clôtura cette belle veillée.

M. et Mme Alphonse Leblanc, de Montmartre, Saskatchewan, visitent en ce moment M. et Mme Maurice Ecarnot. Nous souhaitons une cordiale bienvenue à M. et Mme Alfred Dozois et famille, qui viennent de Duck Lake, Saskatchewan, pour établir domicile à Vancouver.

Mlle Denise Gaudet a passé trois semaines chez sa mère à Winnipeg et est revenue continuer son emploi au bureau du consul américain.

Journée d'A.C.F.A. à Calgary

Hôpital Sainte-Croix: $50.00.

Ont donné $5.00

M. C. Charlebois, M. Palin, Mme Spence, Mme Farrell, M. Joncas, M. G. Lafortune.

Mme M. Côté: $4.00.

Ont donné $3.00

MM. P. Bourque, Jullien, P. Larivière; Mme Mary; M. DeBoeck.

Ont donné $2.00

MM. Brotherton, C.-P. Schmidt; Mme et Mlle Hoad; M. Adrien Caron; Mlle J. Lalonde; Mme E. Giroux; MM. P. Rostaing, U. Choinière, M. Vanhoutte, A. Belisle, F. Giroux, G. Minard, A. Comeault, D. Caron, F. Boucher; Mmes Broyer, G. Chase; M. P. Laurendeau; Mmes Fortin, P. Belisle; MM. A. Desprins, V. Despins, J.-E. Boissoneault, A. Hébert, Joseph Auclair, Ricard, Charles Veilleux, Denis Chabillon, E. Chabillon, J.-V. Benard, Martial Servonnet, Lucien Auclair, E.-J. Rousseau; Rév. curé J.-B. O'Dea; MM. A. Gratton, A.-W. Lafrance, Jos. Larue, Dandeneau; Mlle Alice Lachance; MM. Roland Cabana, Albert de Blois, René Pelletier, Jules Despins.

Ont donné $1.00

MM. J. Bernard, J. Fortier; Mme L. Past; MM. Dufresne, Bonnet; Mme L. Weiss; MM. J. Gauthier, N. Hamel; Mme Cunningham; M. M. Lampron; Mlle Cécile Lajoie; Mme MacKenzie; MM. David Amirault, U. Gourdine, U. Dandurant, A. Bernard, G.-A. Simonin, Ben Trudel, J.-E. Leblanc, Amable Dion; me Dinnigan; Mme Demers; MM. R. Portelance, R. Mongeau; Mme Simard; Mlle Alice Dionne; Mme N. Diotte; M. U. Couture; Mlle Joséphine Pépin; M. D. Loiselle; Mme Cabana; M. Maurice Pelletier; M. Paul Pelletier; M. D.-L. Germain; M. T. Dallaire, M. G. Schmidt.

M. Cloutier: 0.50.

TOTAL $221.00

CALGARY

La nouvelle de la mort de Son Eminence le cardinal Villeneuve fut reçue par les paroissiens de la Ste-Famille, comme dans tout le pays d'ailleurs, avec un profond chagrin. Presque tous nous avions fait connaissance avec Son Eminence lors de sa visite spéciale à la paroisse durant son passage à Calgary en 1937. Cela nous rend plus sensible de la disparition de ce haut dignitaire de l'Eglise et de ce grand citoyen du Canada. En plus des prières spéciales récitées, à la messe paroissiale dimanche passé, il y eut une grand'messe offerte par notre curé lundi, le 20. Nombreux sont ceux qui sont venus prier pour le repos de l'âme de Son Eminence.

* * *

Mardi passé fut célébré une grand'messe à la paroisse pour l'âme de Jean Lalonde décédé à l'hôpital Ste-Croix la semaine dernière. La dépouille mortelle fut expédiée à Williston, D.N., U.S.A., pour l'enterrement. M. Lalonde avait demeuré sur une ferme à Delia pendant nombre d'années.

* * *

Les malades à l'hôpital sont M. J. Larue, gravement malade, et M. Clément, de Water Valley. L'état de santé de ce dernier s'améliore chaque jour.

* * *

M. Robert White, employé du Canadien Pacifique depuis plusieurs années est décédé subitement samedi soir dernier. Il avait été transféré aux bureaux de la compagnie à Montréal et devait quitter Calgary mardi matin, cette semaine. M. White était le beau-frère de notre paroissien, M. Giles Schmidt. A la famille Schmidt nous offrons nos sympathies.

* * *

M. Philippe Bourque, du magasin de chaussures Spence, est en voyage d'affaires dans l'est du pays.

* * *

M. Jos. Eddy Leblanc est parti pour Banff où il sera employé durant plusieurs mois au service du C.P.R., comme peintre décorateur.

* * *

Mme P. Laurendeau est en visite chez sa fille, Mme Christiensen à Olds Mme Christiansen a donné naissance à un bébé, tout récemment, à l'hôpital de l'endroit.

Dimanche passé fut baptisé Charron Anne, enfant de M. et Mme Bernard Laurendeau. Le parrain et la marraine étaient M. et Mme Armand Laurendeau, oncle et tante de l'enfant.

Dimanche soir prochain aura lieu à l'école des Sts-Anges, après le salut du St-Sacrement, l'assemblée annuelle de notre caisse populaire. Il est de la plus grande importance que les intéressés, tous les membres soient présents. Le public est aussi le bienvenu. Il nous fera plaisir d'y voir tous les paroissiens présents.

* * *

Samedi le 1er février, les Dames de la Sainte-Famille donnent un thé dans l'auditorium de la Baie d'Hudson de 3 à 5 heures. Il y aura comme de coutume tirage, vente de tablier, etc., etc. Les billets du tirage sont depuis quelques semaines en vente. Pourquoi est-ce que tous les billets ne pourraient pas être vendus? Il dépend de chacun de nous de faire notre part, et pourquoi pas?

* * *

Le 13 courant l'assemblée générale de la coopérative Sainte-Famille fut tenue dans la salle de la paroisse. Il y eut élection des officiers. Vu que la coopération n'a été en fonction que quelques mois seulement, les mêmes officiers furent tous réélus. Le secrétaire lut le raport financier qui démontre que nous avons un capital de $3,600. Il y eut longue discussion sur les hauts prix des maisons. Nous sommes retournés chacun à son foyer vers 10h.30 p.m.

Politesse . . . Etiquette

Par ORIZE

Appellations

Il arrive parfois qu'on est embarrassé pour donner le titre qui convient à telle ou telle personne. Voici:

On dit au pape: "Très Saint Père ou Votre Sainteté"; aux cardinaux: "Votre Eminence"; aux évêques: "Excellence ou Monseigneur"; au curé de sa paroisse: "Monsieur le curé"; aux prêtres séculiers: "Monsieur l'abbé"; aux prêtres des communautés religieuses: "Mon Père ou Mon Révérend Père"; aux ministres protestants: "Monsieur"; aux religieuses: "Ma soeur ou Madame".

Un souverain est appelé: "Sire"; mais quand on lui adresse un discours, on lui parle à la troisième personne. On dit à la reine: "Madame"; c'est contraire à l'étiquette de l'appeler "Majesté". On lui parlera aussi à la troisième personne. Dans les pays de gouvernement républicain, on dit: "Monsieur le président, Monsieur le ministre". L'ambassadeur est appelé: "Monsieur l'ambassadeur ou Votre Excellence".

Dans les réceptions officielles, on donne à un homme qualifié sa qualité: "Monsieur le premier ministre, Monsieur le sénateur, Monsieur le député". Dans le monde, on lui dit simplement: 'Monsieur". A la femme d'un sénateur, on dit: "Madame". En parlant des femmes des sénateurs on dira: "Les dames du sénat".

Nos compatriotes qui ont fait la guerre ont droit à leur titre militaire; on doit le leur accorder. On dira donc: M. le colonel, M. le major, M. le capitaine; pour les lieutenants: Monsieur seulement. Pour tous les grades de la marine, on emploie le mot "Monsieur". Il faut éviter de répéter tous les dix mots le nom de la personne à qui l'on parle, et de se montrer trop prodigue de titres; il ne faut pas non plus les supprimer complètement.

On raconte que le prince de Galles, après son premier voyage en Amérique, se plaignait en souriant qu'il avait eu souvent l'impression d'être un chien caniche en s'entendant si souvent et de tous côtés appelé "Prince" au lieu d'Altesse royale".

(A continuer)

ORIZE

Soirée française à Saint-Joachim

Le 2 février à 8 heures p.m., dans la salle de Saint-Joachim, aura lieu une soirée française sous les auspices de la Société d'Enseignement postscolaire. M. Bouvier présentera quelques films documentaires de l'Office national du Film. Parmi ceux qui prendront part au programme de musique et de chant, mentionnons le Père Forestier, Miles Lina Caouette, Rose-Marie Fontaine, Marcelle Lorieau, M. Paul Pariseau. Il y aura tirage d'un disque français pour les amateurs de la soirée.

Cordiale invitation à tous.

Noces d'argent de M. et Mme Gosselin

Samedi soir, le 18 janvier, un groupe d'amis se réunissaient chez M. et Mme J.-N. Gosselin pour fêter leur 25ème anniversaire de mariage. De nombreux cadeaux leur furent présentés: une magnifique lampe et un pot à eau chaude en argent solide, par un groupe d'amis intimes; en plus, plateaux, chandeliers, bonbonnières, plateau pour hors-d'oeuvres, etc., etc. Pour recevoir, Mme Gosselin portait une jolie toilette rouge amarante avec bouquet au corsage de roses "talisman". On remarquait parmi les invités: le Rév. Père A. Boucher, provincial des Oblats, les RR. PP. J.-A. Patoine, Langevin, Pépin, F. Thibault, o.m.i., le Rév. Père Alphonse, franciscain; MM. les abbés R. Ketchen et P. Brière; M. le docteur et Mme E. Boissonnault, MM. et Mmes C.-E. Gariépy, J.-J. Leblanc, G.-A. Thibault, A. Boileau, J.-D. Noël, de Winnipeg, J.-W. Pigeon, d'Ottawa. MM. H. Milton Martin, J.-H. Julien; Mmes P.-J. Barbeau, C.-E. Barry, L. Beauchamp, Delisle, P. Dow, P. Jenvrin, Leclair; Milles L. Martin et B. Mercier. Les heureux jubilaires furent très touchés par la réception d'un télégramme leur apportant les souhaits de bonheur de leur curé, le Rév. Père Patoine, o.m.i., actuellement en voyage. Un magnifique réveillon fut servi; pour la circonstance, la table était superbement décorée d'oeillets roses et blancs. Le toast fut porté par M. G.-A. Thibault. M. Gosselin, plus ému qu'il ne voulait le faire voir, y répondit très éloquemment.

La veille au soir, vendredi, plus d'une trentaine des amis de langue anglaise de M. et Mme Gosselin, réunis par Mmes B. Mason et M.E. Lazerte, se rendaient aussi chez eux pour leur présenter les souhaits de circonstance avec de très beaux cadeaux.

Nous nous joignons à tous pour leur dire du fond du coeur: Ad multos annos.

Un grand désir d'émigration

Londres. — William Dobson, habitant de Swansea, n'ayant pas l'argent nécessaire pour émigrer en Nouvelle-Zélande avec sa femme et ses deux enfants, vient d'offrir en vente un de ses yeux.

En faisant cette proposition peu ordinaire que rapporte le "Daily Express", il ajoute: "Je préfère me trouver avec un seul oeil en Nouvelle-Zélande que rester en Grande-Bretagne avec deux yeux".

Tribune-libre

Défense du buveur

Les journaux de l'Est (le Canada et le Devoir) nous rapportent que le 11 janvier, le Dr Adrien Plouffe, dans une conférence* sur l'alcool, s'est exprimé ainsi:

"C'est un poison";

"On devrait bannir le mot eau-de-vie de tous les dictionnaires";

"Les sauvages trouvèrent une expression plus juste: eau-de-feu".

Eau-de-feu? c'est à peu près juste; Les sauvages disent: feu liquide.

Dans son volumineux dictionnaire (Français-Cris et Cris-Français), le Père Lacombe traduit "eau-de-feu, liquide": iskutewâbuy, qui exprime l'idée de feu liquide.

Le Dr Plouffe (directeur du Service de santé de Montréal) a parlé longuement, et finement, et scientifiquement de l'alcool. En dix mots il confond et décourage les candidats à l'alcoolisme. Il leur dit (et aussi: à vous et moi):

"l'alcool diminue l'acuité de nos sens: goût, odorat, vision."

Un médecin d'Edmonton me disait hier: ces dix mots sont guère encourageants pour les (pts et grs) buveurs.

Ils seront souvent cités, reproduits, commentés:

. . . il diminue l'acuité de nos sens: goût, odorat, vision".

Jos. Boulanger, M.D.

(P.-S.—Or, mesdames, messieurs, mesdemoiselles, puisque son sens de l'odorat est diminué, le buveur ne sent pas son haleine. . . Donc, on. . . devrait l'excuser, un peu, quand il vous souffle dans le nez. C'est ça, ma Défense du Buveur).

*Plaidoyer pour l'alcool... Tel était le titre de la conférence.

L'Alliance française a tenu sa réunion

A l'assemblée de l'Alliance française qui eut lieu le 19 janvier à la bibliothèque publique, les personnes suivantes furent élues membres du Comité:

Président honoraire: M. le juge Ford; présidente: Mme J. LeSaunier; vice-président: M. C.-E. Gariépy, C.R.; secrétaire: Mlle P. Crévolin; trésorière: Mme Léger Roy; conseillers: M. Jean Côté et Mlle A. Driscoll.

Tous prirent part aux délibérations et plusieurs propositions intéressantes furent soumises et discutées. Tous furent d'avis que l'Alliance française s'occuperait non seulement de faire venir des conférenciers, mais aussi d'organiser des soirées musicales et littéraires, ce qui serait un bon moyen de propager notre belle culture française.

M. Bouvier offrit généreusement ses services, et promit un film français pour le début de février.

Tel qu'annoncé la semaine dernière, l'Alliance française recevra la visite du général de Bénouville vers la fin de février.

Les dates du film français et de la conférence vous seront annoncées sous peu.

Vous êtes tous invités à vous joindre à l'Alliance française sans tarder.

ST-JOACHIM

Dimanche soir, le 19 janvier, M. et Mme J.-E. Dame donnaient une soirée intime en l'honneur de Mme Raymond Crévolin, tout récemment arrivée d'outre-mer. Pour l'occasion, notre charmante hôtesse portait une toilette en velours brun automne avec accessoires dorés; Mlle Dame, une jolie robe de crêpe noir agrémentée de séquins; Mme R. Crévolin, un élégant ensemble de crêpe rose d'Ecosse. Pendant la soirée, le capitaine Louis Roy, M. Raymond Crévolin et G. Despins parlèrent de leurs expériences là-bas; tandis que les plus anciens se plurent à remémorer quelques incidents de leur vie d'autrefois. On s'amusa ferme, l'esprit français pétillait comme le vin qu'on versait. Un succulent réveillon fut servi. On se sépara très tard, emportant un bien agréable souvenir des aimables hôtes que sont M. et Mme Dame.

* * *

Après avoir passé les fêtes de Noël et du premier de l'an dans sa famille, à Saint-Boniface, Man., M. Claude Tremblay est de retour.

* * *

Mlle Anna Larose, fille du Docteur A. Larose, de Le Pas, Man., est en visite chez son oncle et sa tante, M. et Mme J.-A. Kéroack.

* * *

Mlle Jeanne Kéroack est partie pour quelques semaines pendant lesquelles elle visitera parents et amis à Winnipeg et dans la province de Québec.

BERNY

Nous avons eu le plaisir d'avoir la messe dans notre paroisse de Sainte-Jeanne d'Arc. Il ne faut pas oublier d'en remercier le Rév. Père Couture, o.m.i., qui a fait 14 milles en cabousse par des chemins remplis de neige et une froide température. Ce n'est pas sans misère que les Pères de la Mission se rendent ici et là afin d'y donner les offices religieux. Le Rév. Père Couture, dans l'un de ses voyages, a eu la malchance de briser son auto et il dut marcher quatre milles au froid.

Soyons contents d'avoir la messe et souhaitons d'avoir aussi des chemins qui nous permettent, même en hiver, de voyager sans nous faire mourir de peines. Pour cela, il faudra travailler ensemble et montrer de la persévérance. Actuellement, notre postillon, M. Plamondon, doit faire un détour de 12 milles pour aller chercher le courrier à Egg Lake ou l'y porter. Ce n'est pas drôle, non plus, pour les jeunes écoliers qui doivent se rendre à l'école, marcher 5 ou 6 milles dans la neige et au froid.

Espérons, encore une fois, que nos routes finiront par être ouvertes et mieux entretenues.

M. Bouvier viendra nous donner des vues animées le 26, si le temps n'est pas trop mauvais et ne l'empêche pas de se rendre ici.

* * *

Mme Yvanchuck est venue passer la semaine chez sa mère, Mme Arthur Lemay et sa soeur Pauline.

* * *

M. Joseph Lemay a été gravement malade d'une attaque de pleurésie. Grâce aux bons soins, il va mieux maintenant. Il a dû partir aux chantiers avec son père, M. Philippe Lemay, à 25 milles du Lac-la-Biche. M. Narcisse Ménard est, lui aussi, parti pour les chantiers.

* * *

MM. A. et M. Lebeuf ont eu le plaisir de recevoir, en visite, MM. et Mmes Vincent, de Normandeau. Il y avait M. et Mme Clément Vincent, le père et la mère de M. Marcel Vincent, le gendre de M. A. Lebeuf ainsi que son oncle et sa tante, M. Jean-Paul Vincent qui était venu de Yellowknife avec sa femme passer des vacances parmi ses parents et ses amis. Il y avait aussi M. et Mme Desrochers. Ils étaient venus dans deux automobiles. Les chemins étant difficiles, ils ont eu quelque peine et du retard en retournant chez eux.

Avis aux créanciers

Succession de feu Fernand Joseph Henry Gourveloos, cultivateur de Villeneuve, Alberta.

Avis est par les présentes donné que toutes personnes ayant des réclamations contre la succession du défunt, Fernand Joseph Henry Gourveloos, décédé le 24 novembre 1946 sont tenues de faire à Me Paul-E. Poirier, C.R., avocat de l'exécutrice Caroline Marie Gourveloos, Edifice Banque Royale, Edmonton, le ou avant le 15 mars 1947 l'état complet et dûment vérifié de leurs réclamations et de toutes sûretés détenues par elles, et qu'après cette date, l'exécutrice distribuera les biens du défunt entre les ayants-droits, ne tenant compte que des réclamations ainsi présentées, ou qui auront été portées à sa connaissance.

Edmonton, ce 10 janvier 1947.
Paul-E. Poirier C.R.,
Avocat de l'exécutrice Caroline Marie Gourveloos,
Etude Milner, Steer, Dyde, Poirier, Martland & Bowker,
Edifice Banque Royale,
Edmonton, Alberta.

Avis aux créanciers

Succession de Samuel John Eccles, de Spruce Grove, Alta, marchand de bois

Avis est par les présentes donné que toutes personnes ayant des réclamations contre la succession du défunt Samuel John Eccles décédé le 7 janvier 1947 sont tenues de faire à Me Paul-E. Poirier, C.R., avocat de l'exécuteur Charles John Lorenzo Eccles, Edifice Banque Royale, Edmonton, le ou avant le 15 mars 1947, l'état complet et dûment vérifié de leurs réclamations et de toutes sûretés détenues par elles, et qu'après cette date l'exécuteur distribuera les biens du défunt entre les ayants-droits ne tenant compte que des réclamations ainsi présentées ou qui auront été portées à sa connaissance.

Edmonton, ce 10 janvier 1947.
Paul-E. Poirier, C.R.,
Avocat de l'exécuteur Lorenzo Eccles,
Etude Milner, Steer, Dyde, Poirier, Martland & Bowker,
Edifice Banque Royale,
Edmonton, Alberta.

Regard en arrière

A l'eau

par Camille LESSARD

Je ne sais pourquoi les choses défendues avaient un si grand attrait pour moi, dans mon jeune âge (je passais, pourtant, pour un modèle d'enfant sage, faisant mes mauvais coups dans l'ombre) et, ce qui est plus sérieux, je réussissais presque toujours à avoir des associés-complices. Un jour, j'entraînai Lucindé Breton, une petite voisine, assez loin le long de notre rivière. Nous pouvions avoir de 8 à 9 ans. Nous nous assimes sur un arbre pourri. Chez nous, on appelait ces arbres des "corps morts". Nous étions sur le bord du cours d'eau. Comme toujours, en regardant nager les belles truites dorées, les goujons argentés et les barbottes barbues, je bâtissais des contes fantastiques que je disais à ma compagne. Les truites c'étaient des reines déguisées, les goujons des princes transformés et les laides barbottes des mauvais génies attendant leur chance pour faire du mal. Quant aux libellules, qui voltigeaient si gracieusement au-dessus de nos têtes, c'étaient des fées bienfaisantes qui essayaient de délivrer des captifs. . .

On était à se balancer joyeusement sur le corps mort, quand, patatras, un bout dégringola dans la rivière. . . Reines, génies, fées, vilain disparurent en un clin d'oeil quand je piquai une tête dans l'eau. J'étais cependant assez proche du rivage pour pouvoir reprendre pied. Il n'en fut pas ainsi de Lucindé qui fut projetée si loin que seule sa tête émergeait de l'eau, heureusement peu profonde à cet endroit. Je revois encore ses cheveux collés aux tempes et ses yeux remplis de terreur. Elle semblait trop paralysée par la peur pour penser à crier ou à bouger. Il était d'ailleurs intutile d'appeler au secours car nous étions à un mille de toute habitation.

L'instinct de la conservation vient encore à mon secours: il en est toujours ainsi quand notre dernière heure n'a pas sonné! Je criai à mon amie: "Ne grouille pas!" Dans l'eau jusqu'à la ceinture, je poussai le tronc de bois pourri ver selle, tout en m'agrippant de toutes mes forces au bout qui tenait encore à la rive. De cette façon, Lucindé réussit à revenir vers moi.

Trempées comme des cannes (mères canards) nous reprîmes le chemin du logis. . . Il le fallait bien! . . . Ma mère pâlit en écoutant le récit de mon aventure. Heureusement que mon père n'était pas présent. . . car je ne répons pas de ce qui aurait pu arriver. . . et je l'aurais bien mérité! Quant à cette pauvre Lucindé, son grand'père la reçut d'une main pendant que de l'autre, il lui faisait sécher sa robe sur le dos. . .

Accueilli en triomphe

Madrid. — L'ambassadeur de l'Argentine vient d'arriver en Espagne, au milieu de démonstrations populaires. Les gens félicitaient l'Argentine d'avoir ignoré la recommandation de l'Assemblée des Nations-Unies, au sujet du retrait des missions diplomatiques en Espagne.

Avis aux créanciers

Succession de feu Mademoiselle Blanche Coupal, de Morinville, Alberta, célibataire.

Avis est par les présentes donné que toutes personnes ayant des réclamations contre la succession de la défunte Blanche Coupal décédée le 5 août 1946, sont tenues de faire à Me André-M. Dechene, avocat de l'exécuteur, J.-Albert Turgeon, Edifice Banque de Nouvelle-Ecosse, Edmonton, Alberta, le ou avant le 12 mars 1947, l'état complet et dûment vérifié de leurs réclamations et de toutes sûretés détenues par elles et qu'après cette date l'exécuteur distribuera les biens du défunt entre les ayants droits ne tenant compte que des réclamations ainsi présentées ou qui auront été portées à sa connaissance.

Edmonton ce 20 janvier 1947.
André-M. Déchêne,
Avocat de l'exécuteur,
Etude Duncan, Cross & Johnson,
Edifice Banque de Nouvelle-Ecosse,
Edmonton, Alberta.

Une belle augmentation

Trois-Rivières. — La population catholique du diocèse des Trois-Rivières a augmenté de 5,675 au cours de la dernière année, suivant les statistiques publiées par les autorités diocésaines. Le nombre des catholiques a en effet passé de 162,245 à 167,920 au cours de 1946.

Congrès socialiste au Canada

Ottawa. Un grand congrès de tous les partis socialistes des divers pays britanniques aura lieu au Canada dans la première quinzaine de septembre. On saura d'ici un mois dans quelle ville se tiendront ces assises travaillistes sous les auspices du parti C.C.F. canadien. Il n'est pas impossible qu'on choisisse Ottawa ou Montréal.

Dieu considère bien moins ce que l'on fait que le motif qui le fait faire.

Imitation.

Cours à domicile de l'U.C.C.

La famille et la terre

Neuvième leçon: L'agriculture familiale

Par Gérard Filion, secrétaire général de l'Union catholique des Cultivateurs

Dans la leçon précédente, nous avons analysé l'agriculture au point de vue du régime de la propriété. Etudions-la maintenant par rapport au type de l'exploitation.

On a l'habitude de distinguer la petite et la grande propriété rurale. Ce classement ne signifie généralement rien, car il n'est pas facile de déterminer où finit la petite ferme et où commence la grande. On aura beau ajouter une troisième catégorie appelée la moyenne ferme qu'on ne sera pas plus avancé, car on sera bien en peine de définir ce qu'il faut entendre par petite, moyenne et grande ferme. D'ailleurs, la superficie est une notion tout à fait relative: la petite ferme est petite par rapport à la grande et la grande est grande par rapport à la petite, tandis que la moyenne fait sandwich entre les deux. Les mots changent de sens avec les pays: une propriété rurale de 320 acres dans l'Ouest canadien se situe dans la catégorie des petites fermes, tandis qu'en Europe elle prend rang parmi les grandes. Les mots changent aussi de sens avec les cultures: une ferme maraîchère de 50 acres est incontestablement une très grande ferme, tandis que la même superficie affectée à la culture des céréales paraît misérablement petite.

Ce qui compte, ce n'est pas l'étendue du domaine mais le type d'exploitation. Au lieu de distinguer, entre petite et grande ferme, il faut opposer l'agriculture familiale à l'agriculture spéculative.

Ce que l'agriculture familiale n'est pas

L'agriculture familiale, voilà encore une de ces expressions qui donnent lieu à beaucoup de confusion dans les esprits. On croit généralement qu'en agriculture l'entreprise familiale est celle qui est exploitée de manière à fournir à la famille tout ce dont elle a besoin. On confond entreprise familiale et producteur autonome. Un cultivateur qui tirerait de sa terre et de son troupeau tout ce qui est nécessaire à nourir, vêtir et loger sa famille, qui fabriquerait lui-même ses outils et ses machines, qui ne vendrait rien et qui n'achèterait rien, serait un producteur autonome. Le cultivateur d'il y a cent ans était dans une très large mesure de cette catégorie, parce que tout se produisait et se fabriquait sur la ferme: aliments, vêtements, meubles, outils, machines, voitures, habitations et bâtiments. Le cultivateur de cette époque ne faisait pas son programme de production en vue de la vente, mais en vue de la satisfaction des besoins de sa famille. C'était un producteur autonome, parce que, comme Robinson Crusoé sur son île, il était absolument indépendant du monde extérieur.

Telle n'est pas l'entreprise familiale. Celle-ci ne se développe pas en dehors du courant des échanges commerciaux. Elle produit pour vendre en vue d'un bénéfice. Elle achète une multitude de biens de production et de biens de consommation qu'elle ne produit pas elle-même. Bref, l'entreprise familiale est une entreprise commerciale, parce qu'elle est basé sur l'échange.

Ce qu'est l'agriculture familiale

Ce qui distingue l'agriculture familiale de l'agriculture spéculative, c'est à la fois la fin qu'elle poursuit et les moyens employés pour y arriver.

a) La fin de l'agriculture familiale.

L'agriculture spéculative a pour fin unique un gain commercial, un rendement financier, tandis que l'agriculture familiale se propose avant tout la satisfaction des besoins de la famille.

Lucien Romier a écrit sur cette question une page lumineuse qu'il vaut la peine de citer en entier:

"Il y a un type d'exploitation répondant à la capacité de travail et aux besoins d'une famille, que cette famille soit propriétaire ou locataire de la dite exploitation,—c'est la forme de l'agriculture familiale; et il y a un type d'exploitation dans laquelle l'objet principal est, non le sort immédiat du cultivateur ou de sa famille, mais le rendement financier de l'entreprise, — c'est la forme de l'agriculture lucrative ou spéculative. Entre les deux existe une différence sociale et une différence économique. Différence sociale: pour l'agriculture familiale l'essentiel est que la famille du cultivateur vive et se développe; tandis que pour l'agriculture spéculative l'essentiel est que le capital apporté de l'extérieur soit rémunéré. Différence économique: l'agriculture familiale, pour parer les risques particuliers et satisfaire les besoins variés de la famille, incline d'instinct à la polyculture, c'est-à-dire à une production multiple dont les rendements suivant la fortune des saisons, s'équilibrent et se compensent, alors qu'au contraire l'agriculture spéculative va droit à la monoculture, à la production d'un seul produit en quantité massive qui, seule, permet d'abaisser les prix de revient et de réaliser de gros bénéfices quand le marché s'y prête."

b) Les moyens de l'agriculture familiale

Chacun sait que les facteurs de la production sont, en outre de la nature qui est fournie par le Créateur, le capital et le travail.

1.—Le capital

En agriculture spéculative, le capital vient de l'extérieur. Il sera fourni soit par un grand propriétaire capitaliste ou un seigneur, soit par une compagnie d'actionnaires, soit par une banque. La plupart des pays du Nouveau Monde ont ainsi été mis en valeur au moyen de capitaux apportés de l'extérieur. L'agriculture, dans ces conditions, est exploitée de manière à enrichir rapidement celui qui s'y adonne.

En agriculture familiale, le capital est fourni par la famille. Il n'est pas le maître et n'exige pas de dividendes abondants et rapides. Il est un moyen, non une fin. On s'étonne parfois que l'agriculture familiale ne donne pas des revenus qui autorisent le calcul d'un intérêt sur le capital engagé. Cela est tout à fait normal. Est-ce que l'ouvrier calcule un salaire pour l'outil avec lequel il travaille? Evidemment non, parce que l'outil fait partie de lui-même, parce que l'outil est en quelque sorte un prolongement de sa main, c'est une main perfectionnée. Pour un cultivateur, sa terre, son troupeau, ses machines, ce sont les outils avec lesquels il gagne sa vie; il ne lui vient pas à l'idée de leur attribuer un salaire. Ce sont les comptables, formés à la philosophie et aux méthodes capitalistes, qui ont introduit en comptabilité agricole la notion d'un dividende ou intérêt sur le capital. En partant du mauvais pied, ils ont abouti à des conclusions absurdes et souvent ridicules.

En agriculture familiale, ce qui compte avant tout et par-dessus tout, c'est l'homme et la satisfaction de ses besoins matériels et moraux. Pour revenir à Lucien Romier, voici ce qu'il écrit sur le sujet:

"L'histoire enseigne que l'agriculture familiale nourrit l'homme plus ou moins généreusement, lui permet de vivre en bonne santé et en liberté, développe dans son esprit les qualités d'équilibre, de réflexion d'observation et de patience qui caractérisent les races fondatrices; mais que cette agriculture refuse presque toujours à l'homme une fortune rapide. Sous cet aspect l'agriculture fait des hommes; elle ne fait pas de l'argent. Elle constitue la pépinière des grands peuples et des sociétés fortes, le réservoir d'énergie des civilisations durables, le milieu où se forme et se renouvelle le génie initial, qui prendra son essor, ensuite, dans d'autres domaines. Sa valeur sociale, nationale et humaine surpasse sa valeur économique."

2.—Le travail

C'est la main-d'oeuvre familiale qui fournit le travail dans l'entreprise familiale agricole. Le père, la mère, les garçons et les filles contribuent tous, chacun selon ses capacités, à l'oeuvre commune. Ce n'est que par exception qu'on fera appel à la main-d'oeuvre salariée.

Ce qui caractérise l'agriculture spéculative, c'est l'emploi de travailleurs à gages. Les spéculateurs qui ont mis en valeur les sols vierges du Nouveau-Monde, de la Malaisie et de l'Afrique ont précisément fait fortune en exploitant à outrance une main-d'oeuvre indigène ou importée peu exigeante. Ainsi a pris naissance dans ces pays un prolétariat agricole plus miséreux et plus maltraité que le prolétariat industriel. Il suffit, pour s'en rendre compte, de traverser les états du Sud de la République américaine.

En résumé, l'agriculture familiale n'est pas nécessairement une petite, une moyenne ou une grande ferme. Il ne faut pas, non plus, la confondre avec le producteur autonome. On peut la définir: une exploitation répondant à la capacité de travail et aux besoins d'une famille. Elle se distingue de l'agriculture spéculative en ce qu'elle fournit elle-même les facteurs de la production: le capital et le travail.

QUESTIONNAIRE

1.—Doit-on confondre petite ferme et exploitation agricole familiale?
2.—Quelle est la fin de l'agriculture familiale?
3.—Par qui est fourni le capital dans l'exploitation agricole familiale?
4.—Par qui est fournie la main-d'oeuvre dans l'exploitation familiale et dans l'entreprise spéculative?

Les juges choisissent les gagnants de l'Alberta



Le 31 décembre, dans les départements d'inspection du Board of Grain Commissioners de Winnipeg, un groupe d'experts qui s'entendent sur les exigences requises pour l'orge de qualité choisissent des échantillons de 35 fermiers albertains dont les entrées dans le Concours National d'Orge de $25,000. — sous les auspices des Brewing and Malting Industries of Canada, sont les meilleures de leur province. Quatre furent choisis comme gagnants provinciaux et les 31 autres concurants reçurent leur prix d'argent dans leurs régions respectives. En tout ils remportèrent un total de $3,385 des prix en argent. Le meilleur échantillon de l'Orge à Malte de l'Alberta en 1946 fut cultivé par George W. Johnson de Red Deer qui reçut $400. Les trois autres gagnants provinciaux furent Ted Casavant, de Legal, qui reçut $300; Louis St-Arnaud, de Vimy, qui reçut $200; et Ray Niemela reçut $100. Dans le cliché représentant les juges, nous remarquons de gauche à droite: A.C. Wilson, d'Edmonton, Alberta Field Crop Commissioner; Prof. A. G. McCalla, gérant de la Plant Science Division de l'Université de l'Alberta; F. S. Ludlam, de Winnipeg, Inspecteur en chef du Board of Grain Commissioners; J. E. Blakeman, de Winnipeg, Inspecteur de District du Dominion Dept. of Agriculture Plants Product Division; A. T. Elders, du Canada Malting Co., Winnipeg. N'apparraissent pas sur le cliché: D. S. Kaufman, du Dominion Malting Co. Faisant face aux juges, nous remarquons le prof. Harrison, président d'assemblée du Comité du Concours National d'Orge. Les champions provinciaux de l'Alberta prennent aussi part au Concours Inter-provincial offrant 4 prix: $1,000., $500., $300. et $200. Ces champions seront déterminés au Manitoba Winter Fair à Brandon dans la semaine du 31 mars.

Une demande

Ottawa. — Le quartier général du parti progressiste-conservateur, à Ottawa, annonce que le député conservateur de Lincoln, en Ontario, N.-J.-M. Lockhart, demandera, au parlement canadien, à la prochaine session, de réduire les tarifs postaux.

Nos cultivateurs canadiens-français remportent les premiers prix

De passage à nos bureaux, M. l'agronome J.-M. Fontaine nous a communiqué le résultat du concours national d'orge et les noms des heureux gagnants. On en trouvera le raport détaillé ailleurs.

Nous tenons à souligner ici, cependant, que nos cultivateurs ont fait excellente figure. Ils font honneur à notre groupe ainsi qu'à la compétence et au zèle de leur agronome qui les avait guidés par ses conseils.

Deux des quatre prix provinciaux reviennent à M. Ted Casavant, de Legal, qui s'est classé deuxième, et à M. Louis Saint-Arnaud, de Vimy, qui obtient le troisième rang de toute la province.

La province avait été divisée en quatre régions pour ce concours. La région numéro un, sous la direction de M. Fontaine, comprend quatre Canadiens français parmi les gagnants: M. T. Casavant (Legal) premier; M. L. St-Arnaud (Vimy) deuxième; M. Paul-E. Lavoie (Picardville) quatrième; M. Vital Lachance (Vimy) sixième.

Ajoutons que nos quatre vainqueurs se sont partagé entre eux la jolie somme de $970.00, ce qui n'est pas à dédaigner. M. Casavant a reçu pour sa part deux prix au montant de $460.00 et M. St-Arnaud $330.00.

Nous tenons à féliciter ici tous les vainqueurs aussi bien que leur agronome. Leurs succès nous démontrent que nos cultivateurs, s'ils veulent s'en donner la peine, peuvent décrocher les premières places; sans compter que le profit matériel vient s'ajouter à l'honneur. Puisse cet exemple inspirer l'ardeur de tous les nôtres.

P.-E. B.

Cultivateurs, semez du foin

Par J.-M. FONTAINE, agronome

Une annonce apparait dans le présent numéro de ce journal, conseillant à nos fermiers, désireux de semer des plantes fourragères en 1947, de placer leurs commandes pour ces graines immédiatement.

Nous ne saurions insérer un pareil avis sans donner quelques raisons pour lesquelles tout travailleur de la terre, intéressé à bien administrer son entreprise agricole, devrait songer à ensemencer une partie de sa ferme en plantes fourragères.

Quelques-uns de nos lecteurs, à ce point, ont déjà fait la réflexion suivante: Prouve nous que ça paye, mon vieux, et nous en sèmerons du foin. Eh bien oui, mes amis, c'est ce que je vais essayer de faire: vous prouver, et aussi clairement que possible, que ça paye de semer autre chose que des céréales.

Sans doute, plusieurs s'attendent à ce que je répète ce qu'ils ont entendu maintes et maintes fois dans leur voisinage: Monsieur X de Picardville ou Legal qui n'avait que 30 acres en trêfle alsike a vendu 6,000 livres de graines à .45 sous la livre realisant la somme rondelette de $3,000.00 ou encore un certain boucher du district qui, avec la même récolte, a payé sa ferme la première année ou si vous voulez **XX Brothers** qui ont probablement reçu un chèque d'au delà de $30,000.00 pour une récolte provenant de 300 acres. Certes, je me réjouis avec ces heureux innovateurs de récoltes prônées par nos agronomes, et je souhaite que leur succès soit de nature à induire plusieurs voisins à suivre leur exemple.

Mais nous sommes convaincus que le marché de ces graines est plutôt anormal et que bientôt les prix retourneront à un niveau beaucoup plus bas. Cependant, le nombre de nos fermiers qui auront adopté la culture des légumineuses devrait être suffisant pour démontrer, d'une façon non équivoque, le rôle important que doit jouer les plantes fourragères dans un programme de culture saine et permanente, sans mentionner la valeur marchande de leurs graines. Car non seulement les expériences de nos universités et de nos fermes expérimentales l'ont-elles prouvé, mais nombreux sont les fermiers qui ont doublé le rendement de leurs céréales après une récolte de plantes fourragères contenant des légumineuses.

Pourtant quatre-vingt-dix pour cent (90%) de nos cultivateurs suivent encore une rotation nuisible à la conservation du sol. Comment pourrons-nous en continuant ainsi, léguer à nos générations futures une ferme qui pourvoiera aux besoins de la famille?

Si l'enquête sur la conservation du sol faite aux Etats-Unis en ces dernières années et dont le rapport vient d'être publié révèle que 90 p.c. de leur terre arable exige des traitements spéciaux pour la préserver de l'érosion, garder sa fertilité et la rendre productrice, nous pouvons, sans trop de scrupule, faire l'énoncé ci-haut.

Nul n'est besoin d'aller chercher des exemples en dehors de notre district pour admettre que plusieurs cultivateurs ont abandonné la culture à cause des mauvaises herbes. Déjà, l'eau et le vent ont contribué dans une large mesure à décroître la valeur productrice et et potentielle de nos fermes. Ce n'est que tout récemment cependant que l'érosion du sol semble avoir attiré l'attention de nos hommes de science et gouvernants.

Pourtant, l'été dernier, durant mes courses à travers la municipalité de Morinville, une des plus belles régions agricoles de notre province pour ne pas dire la plus fertile, là où jamais, dans l'histoire de notre agriculture, l'on a essuyé un manque de récolte complet, j'ai eu l'occasion d'apporter à l'attention de nombre de mes cultivateurs le fait que la couche arable de leur ferme s'acheminait très rapidement vers les rivières. Nous avons recueilli plusieurs photographies prises en cette même municipalité de Morinville, qui seront utilisées durant nos démonstrations agricoles pour prouver à nos gens que notre système actuel de culture nous conduit très rapidement à la faillite.

Si nos méthodes culturales sont responsables d'un tel désastre, quel remède y faut-il apporter? Assurément, il y a plusieurs méthodes pratiquées pour la conservation du sol. Telles que: culture en lambeaux, en contour, conservation de l'eau ou drainage, applications d'engrais chimiques, amendements, applications d'engrais d'étable, enfouissement d'engrais verts, retentions du chaume à la surface, etc. Dans notre district, si bien adapté à la culture mixte, le plus important des remèdes et le plus efficace est l'adoption d'un système de rotation des récoltes contenant 2 ou 3 soles de plantes fourragères.

Le plus tôt nous accepterons le principe que nous ne pouvons pas indéfiniment prélever du sol ses éléments fertilisants sans jamais lui en remettre et que la matière organique ne dure pas indéfiniment, plus vite nous cesserons la pratique funeste de la simple jachère d'été pour restaurer la fertilité du sol, conserver son humidité et combattre les mauvaises herbes.

Dans un prochain article, nous traiterons de jachère d'été vs plantes fourragères et semi-jachère d'été.

35 fermiers de l'Alberta sont à l'honneur

35 fermiers de l'Alberta, participant au Concours National d'Orge remportent $2,385 en prix d'argent du $25,000. offert par les "Brewing and Malting Industries of Canada".

Le championat provincial offert au meilleur échantillon d'orge à malte en 1946 fut gagné par Georges W. Johnson de Red Deer — $400. lui fut présenté — Des 4 prix provinciaux le deuxième — $300 fut gagné par Ted Casavant de Legal — le 3e — $200 par Louis St Arnaud de Vimy et le 4e — $100 par Ray Niemela de Benalto.

Les quatre vainqueurs provinciaux furent aussi les heureux gagnants des prix régionaux offerts pour la culture de l'orge de la plus haute qualité dans leur district. Mr Johnson classé premier dans la Région IV et Mr Casavant premier dans la Région I reçurent chacun $160 — en plus de leur prix provincial.

Dans la semaine du 31 mars le Manitoba Winter Fair à Brandon offre des prix de $1,000, $500, $300 et $200 — Nos quatre vainqueurs participeront aussi dans ce concours inter-provincial.

En vue du concours, l'Alberta a été divisée en 4 régions. Dans chaque région il y eut 10 prix en argent comptant de $160 comme premier prix à $40 pour le 10e prix. Dans la Région 2 — 5 prix seulement furent offerts à cause du nombre insuffisant d'entrées. Les gagnants régionaux furent:.

Région no 1: Ted Casavant, Legal; Louis St-Arnaud, Vimy; H. J. Venendaal, Fort Saskatchewan; Paul-E. Lavoie, Picardville; Nick Symyrozum, Colinton; Vital Lachance, Vimy; E. S. Parson, Boyle; Minns Bros., Athabasca; Thomas McKirdy, Morinville; Joseph Krauskopf, Morinville.

Région no 2: Cinq prix seulement — Joe Mulak, Waskatenau; Peter Melnyk, Warspite; Joe Bielish, Warspite; E. A. Bullis, Elk Point; Elmer F. Carefoot, Waskatenau.

Région no 3: Edward Krause, Wetaskiwin; Bruce Cropley, Genesee; Henry Hodgins, R.R. 4, Edmonton; Theo Schubert, Huggett; Adrian deRoon, New Norway; John P. Ingram, Bentley; Bernard McDonald, Genesee; Reinold Maser, Leduc; Carl Jonson, Calmar; Karol Ilnicki, Camrose.

Région no 4: George W. Jhonson, Red Deer; Ray Niemela, Benalto; John George Hambling, Midnapore; Robert T. Culling, Dog Pound; Neil M. Manuel, Innisfail; Andrew Giffen, Okotoks; Jack Domoney, Red Deer; Wesley Houchin, Bowden; Walter O. Johnson, Eckville; William Alfred, Crossfield.

La Survivance des Jeunes

Nos héros canadiens

Frontenac

1622 - 1698

Louis de Buade, comte de Frontenac, gouverna le Canada durant vingt ans: 1672-82; 1689-98. Jusqu'à son avènement, la Nouvelle-France avait été pour les uns un vaste et riche comptoir de commerce, pour les autres un établissement religieux pour la conversion des sauvages. Frontenac voulut faire du Canada une véritable colonie française.

Malgré tous les progrès opérés, le pays était exposé aux plus grands dangers à son arrivée, et il était urgent de grouper et d'utiliser toutes les forces. Malheureusement, durant sa première administration, M. de Frontenac, avec ses manières hautaines, se créa beaucoup d'ennemis et donna de mauvais exemples. Dans la question de la vente des boissons enivrantes, aux sauvages, il se rangea contre Mgr de Laval, les Jésuites et le clergé. Rappelé en France en 1682, il revint au Canada en 1689.

Malgré son grand âge — il avait 68 ans — et les rancunes que son retour ne manquerait pas de réveiller, Frontenac fut jugé le seul homme capable de rétablir, à cette époque critique, les affaires de la colonie. Accueilli, comme un sauveur, au lendemain du Massacre de Lachine, Frontenac, d'un coup d'oeil, jugea la situation. Il vit qu'il fallait abattre les Iroquois et arreter les empiètements des Anglais. Comme les Anglais poussaient les Iroquois contre les Français, il lança contre la Nouvelle-Angleterre, pendant l'hiver de 1690, trois partis de guerre commandés par des hommes de valeur, qui remportèrent des victoires signalées.

A l'automne de 1690, une flotte considérable, sous le commandement de l'amiral Phipps, parut devant Québec. Un parlementaire anglais vint sommer Frontenac de livrer la ville et demanda une réponse par écrit. Le vieux gouverneur répliqua fièrement: "Allez dire à votre maitre que je répondrai par la bouche de mes canons; qu'il apprenne que ce n'est pas ainsi que l'on somme un homme comme moi." Le premier boulet tiré de la citadelle abattit le pavillon du vaisseau amiral et les Canadiens allèrent le chercher à la dérive sous les yeux des Anglais. La canonnade dura quatre jours et Phipps dut se retirer après avoir perdu 600 hommes et dix vaisseaux. Pour commémorer la belle défense de Québec, le roi Louis XIV fit frapper une médaille et anoblit Hertel de Rouville et Juchereau de St-Denis, deux des vaillants défenseurs.

En ce qui concerne les découvertes, au temps de Frontenac, il faut énumérer celles de Marquette et de Jolliet, de M. de la Salle, de Radisson et Des Groseillers. Parmi les officiers de grand mérite qui le secondèrent admirablement et lui aidèrent à maintenir l'honneur du drapeau français jusque dans les régions de la baie d'Hudson, il faut mentionner de Villebon, de Villieu et St-Castin en Acadie, Du Lhut, Perrot, Lamothe-Cadillac dans la région des grands lacs, et le plus illustre de tous, le chevalier d'Iberville en Acadie, à Terre-Neuve et à la baie d'Hudson.

Le 20 juin 1673, M. de Frontenac quitte l'île de Montréal avec une imposante escorte pour rencontrer à Cataracoui les délégués des Cinq-Nations iroquoises. Il leur adresse plusieurs discours par l'intermédiaire des Hurons et des Jésuites missionnaires, leur distribuant des présents pour les détacher des Hollandais et les attirer à l'alliance des Français. En même temps, il fait travailler sous leurs yeux à l'érection d'un fort, durant quinze jours. Ce fort Frontenac devient dès lors une barrière de protection pour Ville-Marie contre les incursions futures des Iroquois, un centre d'échanges avec les tribus du Nord et du Sud, un point de départ d'une chaine de postes vers l'Ohio, les grands lacs, la vallée du Mississipi.

Malgré certains travers, on ne peut nier que le comte de Frontenac, militaire de carrière et grand seigneur, fut le plus grand gouverneur que le Canada ait connu. Le Père Charlevoix écrira plus tard "que la Nouvelle-France lui devait tout ce qu'elle était à sa mort". L'un des résultats de son énergique administration fut la Paix de Montréal, en 1701, trois ans après sa mort, paix signée par tous les sauvages ennemis, paix perpétuelle avec les Français du Canada.

Frontenac mourut à Québec le 28 novembre 1698. Voici les clauses de son testament: Inhumation dans l'église des Récollets, auxquels il lègue 1,500 livres à charge de célébrer une messe quotidienne durant une année, une messe anniversaire à perpétuité, un service commun à lui et à son épouse au décès de celle-ci; dépôt du coffret où l'on mettra son coeur, dans la chapelle de l'église de St-Nicolas-des-Champs, à Paris; don d'un reliquaire à son épouse.

Frontenac, malgré les tempêtes soulevées par ses opinions, son âpre désir de domination, ne laissa dans la colonie que des regrets et une admiration sincère. Pendant 20 ans, il avait dépensé toute son énergie à consolider, à agrandir l'oeuvre de Talon, de Tracy et de Courcelle. Il avait doublé l'étendue de la Nouvelle-France, maintenu dans son alliance d'innombrables tribus sauvages, dompté les farouches Iroquois, réprimé l'empiètement des Anglais et raffermi le prestige de la colonie. Son oeuvre politique et militaire le place au premier rang des grands hommes de notre histoire.

* * *

QUESTIONNAIRE

Grades 3 à 6

1.—Qui était M. de Frontenac?
2.—Quand vint-il au Canada?
3.—Contre quel grand évêque lutta-t-il? Pourquoi? Avait-il raison?
4.—Quelle fut sa fière réponse à l'envoyé de Phipps?
5.—Quelles sont les clauses de son testament?
6.—Quel fort fit-il construire?
7.—Pourquoi est-il un grand homme?

Grades 7 à 9

1.—Quelles découvertes furent accomplies au temps de Frontenac?
2.—Pourquoi Frontenac fut-il un grand gouverneur?
3.—Que lui reproche-t-on?
4.—Que savez-vous de Talon, de Tracy, de Courcelle?
5.—Comment pouvons-nous être énergique comme ce héros?

Grades 10 à 12

Préparez un discours sur le Grand Gouverneur: son caractère, ses difficultés, ses torts, ses oeuvres, leçons à tirer de sa vie.

—Quelle est l'origine de l'expression "casser sa pipe"?

Voici l'origine de l'expression "casser sa pipe". Mercier, un vieil acteur du théâtre de la Gaîté, jouait dans un mélodrame un rôle où il fumait une pipe, lorsqu'il mourut brusquement sur la scène, frappé par une attaque d'apoplexie. Un gamin, aux galeries, cria: "Il a cassé sa pipe".

la Survivance est l'organe des Canadiens français de l'Alberta.

LOS ANGELES

Il y a en Californie 4,383,963 électeurs dont 2,541,720 sont inscrits comme déme démocrates et 1,637,246 comme républicains. 42.5 pour cent se trouvent à Los Angeles.

* * *

Une jolie petite place près d'ici, c'est West Covina. D'abord, c'étaient partout des vergers, puis des résidences privées. On refusait aux magasins et aux manufactures de s'y établir. Mais les choses ont marché. West Covina compte maintenant 10,000 résidents qui ne peuvent plus être privés de boutiques, magasins, etc. Voici une belle occasion de bâtir un petit centre commercial des plus modernes et qui pourrait être aussi attrayant que les vergers d'autrefois et les résidences privées.

* * *

En septembre, Los Angeles a donné des permis de constructions pour la somme de $17,064,389. Pour un mois, c'est un record qui dépasse tout ce qu'on a fait dans les autres villes. New-York elle-même vient en seconde place avec $5,000,000 de moins que Los Angeles.

* * *

Je ne sais si cela est vrai, mais on écrit qu'un enfant a demandé à Santa Claus, comme cadeau de Noël cette année, une bombe atomique.

* * *

Au magasin Broadway, le Santa Claus en service prit un gamin sur ses genoux et, selon l'habitude, lui posa des questions familières. Il lui demanda entre autres choses, s'il avait des petits frères et des petites soeurs. "Aucun", dit l'enfant. "Aimerais-tu que le bon Santa Clauss t'emporte un petit frère?" La maman qui se trouvait tout près, s'empara immédiatement de l'enfant et, avec un regard furieux, lança à Santa Claus: "Nuts to you".

* * *

Vous avez entendu parler du bâteau Lux, du palais de la Chance, que Tony Cornero Stralla essaie par tous les moyens à sa disposition de tenir ouvert au public sur l'océan, près de notre côte de Long Beach? Alors qu'il était encore "en marche", trois amis s'y rendirent avec chacun la somme de $100.00. Il était convenu entre eux qu'ils diviseraient les gains en parts égales, si gains il y avait. Un seul gagna la somme de $2,100, mais il tint son succès secret. Le lendemain, il voulut retourner seul au bâteau pour changer en monnaie ses jetons qu'il avait cachés. Le gouvernement avait fermé le "palais de la Chance".

Avec des cheveux blancs

Hiver t'a dépouillé de ta robe fleurie
Et la rose de neige endeuille ta prairie,
Mon pays! Te voilà tout de glace couvert,
Et l'on ne voit plus rien de ton beau manteau vert.
Toi si gai, si vivant, sous l'éclat et le hâle
Et l'orgueil de l'été, te voilà triste et pâle,
Frileux, malade, en proie au glacial brouillard,
Avec un front sans vie et des airs de vieillard.

Oui, te voilà très vieux, hélas! et dans les larmes,
Mais à nos yeux tu n'as encor que plus de charmes;
Car tu portes en toi, sous ta noble pâleur,
Le sceau divin que nous confère la douleur.
Plus l'hiver t'envahit, plus le malheur t'oppresse,
Plus nous sentons grandir en nous notre tendresse.
Nous t'aimons, ô patrie, en tes gestes tremblants,
Comme on aime sa mère avec des cheveux blancs.

Blanche Lamontagne-Beauregard.

CHAUD ou FROID

Doué d'un esprit original et d'une bonne humeur soutenue, Moïse Gautier, le scieur de bois, m'a fait passer plus d'un bon quart d'heure par les nouveautés de sa conversation.

Hier, le froid pinçait les joues, Moïse coupait du bois. Je l'invitai à entrer près du poêle. A peine avait-il mis le pied dans la maison, qu'il m'adressa sa demande favorite:

—A quand les élections? Dites-le moi, ça me fera plaisir.

—Je n'en sais rien. Ce n'est pas de mes affaires; Moïse, la passion politique vous ruinera.

—Vous pouvez dire cela à ceux qui ont de l'argent.

—Pas bête!

Après un silence de vingt secondes employé à la réflexion, Moïse eut un sourire, et, redressant la tête, il dit:

—Vous me faites penser à mon histoire avec lord Dufferin, le gouverneur-général.

—Contez-moi l'histoire au plus vite!

—Eh donc! un soir, sur la rue King, un homme m'aborde et s'informe si j'ai bon appétit. Drôle de question, n'est-ce pas? Je me retourne et je reconnais le gouverneur.

—Pourquoi bon appétit, lui dis-je?

—Parce que, dans ce cas, je vous emmènerais souper avec moi.

—C'est que je suis bien mal habillé. Songez-y: un scieur de bois!

—Je ne m'adresse pas au scieur de bois, mais au politique, car je vous connais, maitre Moïse.

—"Vrai! le compliment me flatta. Si j'étais plus instruit, vous entendriez parler de moi. Ce n'est pas que j'aie une grande ouverture d'intelligence, mais pour le génie de la politique, je ne suis pas battu à Ottawa. Lord Dufferin le savait".

Moïse était superbe en parlant ainsi.

—Rendu chez le gouverneur, continua-t-il, je n'étais pas embarrassé du tout.

—Si nous commençions par un verre de riquiqui? demanda le gouverneur.

—Pas de refus, suivant la coutume.

—Le prenez-vous chaud ou froid? Pour ma part, je l'aime mieux chaud.

Moïse changea de ton et me dit:

—Vous comprenez que je me serais bien gardé de voter pour le froid. Je lui dis donc vivement: Chaud! mon gouverneur, chaud!

—Attendez cinq minutes.

"Là-dessus, le gouverneur alluma une petite lampe de forme particulière, plaça au sommet une tasse de fer blanc, et vida dans la tasse un demiard d'eau".

La figure de Moïse s'allongeait tandis qu'il prononçait ces dernières paroles. Il y eut un silence.

—Ensuite?

—Ne m'en parlez pas: j'avais fait une sottise. Si j'eusse accepté le verre froid, c'était pris sur le moment. Mais l'eau n'était pas encore chaufée que je me réveillais!

—C'est un rêve que vous me racontez!

Hélas! oui, monsieur, un rêve, bien mal fini: l'eau n'était pas encore chaude.

—Que pensez-vous de ce flacon, Moïse? Ressemble-t-il à celui du gouverneur?

—Tout à fait!

—Prenez-vous chaud ou froid?

—Froid, mylord, froid!

Benjamin SULTE.

Cinéma éducateur

Voici l'itinéraire de M. Bouvier dans sa tournée de cinéma éducateur:

20 janvier: Picardville, à 8h. p.m.
25 janvier: Donatville, à 8h. p.m.
26 janvier: Plamondon, à 8h. p.m.
27 janvier: Lac Charron, à 2h. p.m.
27 janvier: Breynat, à 8h. p.m.
28 janvier: Lac-la-Biche (mission), 2h.
28 janvier: Lac-des-Oeufs (Ecole Bouvier) à 8h. p.m.
3 février: Saint-Paul, à 8h. p.m.
4 février: Fort Kent, à 2h. et 8h. p m.
5 février: Bonnyville, à 3h. et 8h. p.m.
6 février: Cold Lake, à 2h. et 8h. p.m.
7 février: Saint-Vincent, à 2h. p.m.
7 février: Ecole Blue Quill, à 7h. p.m.

Le père d'Edison était canadien

Il s'en est fallu de peu que Thomas Alva Edison, le fameux inventeur dont on célébrera le 100e anniversaire de naissance le 11 février prochain, ne fût un authentique Canadien, tout comme son père l'avait été.

Samuel Edison, en effet, demeurait à Vienne, dans la province d'Ontario, et ce n'est que parce qu'il avait suivi les troupes de William Lyon Mackenzie et de Papineau, au cours de la révolte de 1837-38, qu'il dut fuir vers les Etats du sud, à la suite de la défaite des résistants. Il s'établit en 1839, à Milan, Ohio, endroit où naquit, en 1847, Thomas Alva. Déjà étaient nés, à Vienne, au Canada, deux des frères de Thomas, Marion et William Pitt Edison, et sa soeur Harriett Ann.

Les ancêtres de Thomas Edison venaient de la Nouvelle-Ecosse, où ils étaient passés après la guerre d'indépendance américaine, étant demeurés fidèles à la couronne britannique. Contrairement à Samuel, ils étaient du parti tory. Durant sa jeunesse, le jeune Thomas travailla comme télégraphiste à Sarnia et à Stratford Jonction, dans la province d'Ontario.

Pour rire



Longue attente

Le maitre d'hôtel. — Excusez-moi, monsieur. Avez-vous été servi par un garçon aux cheveux blancs?

Le client (furieux d'attendre). — Quand je lui ai passé la commande il était encore brun!

* * *

Un choix

Un étranger vient d'être condamné à mort par les tribunaux chinois.

Le président lui dit:

—Par égard pour votre qualité d'étranger, je veux bien vous laisser le choix parmi tous les genres de mort. Comment voulez-vous mourir?

Le condamné, souriant:

—De vieillese, Monsieur le Président.

* * *

Prière de croire

Le profesesur. — Dites-moi les noms des os qui composent le crâne?

L'élève. — Monsieur, je ne me souviens d'aucun pour le moment, mais croyez bien que je les ai tous dans la tête!

* * *

Humour anglais

Brown a l'habitude d'emprunter, l'un après l'autre, les outils de jardinage de son voisin Smith. Aussi, ce dernier se tient-il sur ses gardes lorsque la tête de Brown apparait un jour au-dessus de la haie qui sépare les deux jardins.

—Bonjour, Smith, dit Brown. As-tu besoin de ton échelle, cet après-midi?

—Je regrette beaucoup, répond Smith, tout heureux de ne pas céder, mais j'en ai besoin, en effet.

—Parfait! s'exclama Brown. C'est la tondeuse qu'il me faut aujourd'hui!

Mot de la fin

Un sinistre chenapan devait être guillotiné.

Au petit jour, le directeur de la prison, l'aumônier, divers personnages officiels pénétrèrent dans sa cellule. On réveille le condamné, qui, spirituel, prononce ce mot de la fin:

—Est-ce que ma présence est vraiment nécessaire?

* * *

Un quadrupède

Madame à son mari. — Alfred a besoin de deux paires de chaussures neuves, mon ami.

Monsieur. — Deux paires de chaussures, tu vas fort. Notre enfant n'est pas un quadrupède.

* * *

Comparaison inattendue

Le père. — Tu vois, c'est toujours dans les endroits humides que poussent les champignons.

Le fils. — C'est donc pour cela qu'ils ressemblent à des parapluies.

* * *

Impossible analogie

—Lulu, si tu casses ta poupée, tu n'en auras pas d'autre.

—Et si je casse ma bouteille d'huile de foie de morue, je n'en aurai pas d'autre non plus?

Savez-vous. . .?

—Y eut-il des tunnels avant les chemins de fer?

Il y eut des tunnels avant les chemins de fer. Le premier tunnel dont l'histoire garde le souvenir est sans doute celui que la reine Semiramis avait fait creuser à Babylone, sous l'Euphrate, afin de réunir deux palais que le fleuve séparait. Il avait fallu détourner le cours du fleuve pour le construire.

* * *

—Quelle est l'origine des "allumettes chimiques"?

Robert Boyle, savant physicien et chimiste anglais, du XVIIe siècle, fit, avec des fleurs du soufre et du phosphore, une matière dont le plus léger choc déterminait l'explosion. Ce fut, à n'en pas douter, la première origine de ce qu'on connait aujourd'hui sous le nom d'allumettes chimiques.

* * *

—D'où vient le nom de l'Etat américain du Wisconsin?

Le mot "Wisconsin" vient d'un nom indien signifiant "rencontre des rivières". Les premiers missionnares français et les vieux documents franco-américains l'épellent: "Ouiscousin". On l'a aussi épelé: "Misconsing, Ouisconching et Ouiskensing. Le Congrès américain a déterminé le nom actuel: Wisconsin.

* * *

—D'où vient l'expression "Tenir le haut du pavé"?

Voici, en quelques mots, l'origine de l'expression "tenir le haut du pavé": Jadis, les ruisseaux coulaient au milieu des rues, entre les deux parties inclinées de la chaussée. Le haut était donc le plus propre et réservé aux dames et aux gens de qualité.

* * *

Une femme ne dit jamais son âge, à moins que ce ne soit l'occasion de faire connaître l'âge d'une autre femme qui a plus d'intérêt à le cacher.

Lisez et faites lire la Survivance

La mort du cardinal Villeneuve est universellement déplorée

Par la British United Press

Le cardinal Jean-Marie-Rodrigue Villeneuve, Oblat de Marie-Immaculée et archevêque de Québec, est decédé à l'âge de 63 ans, à la suite d'une crise cardiaque. Ce célèbre Canadien, ami personnel du premier ministre MacKenzie King, de Churchill et de feu le président Roosevelt, est mort au couvent de Romana, à Alhambra, en Californie, à une vingtaine de milles de Los Angeles.

A l'hôtel du gouvernement, à Québec, à l'hôtel de ville et sur les principaux édifices, les drapeaux sont en berne.

En Europe et partout en Amérique, on a appris avec un vif regret la mort du cardinal-archevêque de Québec.

L'archevêque catholique de New-York, le cardinal Spellman, l'archevêque catholique de Toronto, le cardinal McGuigan, l'archevêque anglican de Toronto, l'évêque anglican de Montréal et le rabbin Abraham Finbert, ont eu de grands mots d'éloges à l'adresse du cardinal Villeneuve.

Il en a été de même du premier ministre MacKenzie King et du chef de l'opposition conservatrice, M. John Bracken.

M. King a dit qu'il était vivement peiné d'apprendre la mort du cardinal Villeneuve. Il a dit aussi que le cardinal Villeneuve a rendu de grands services au Canada durant la guerre.

M. King a ajouté: A plusieurs reprises, j'ai conféré avec le cardinal Villeneuve et j'ai été à même de me rendre compte de sa grande personnalité. La mort du cardinal Villeneuve est une grande perte pour le Canada. Je désire exprimer ma sympathie à la hiérarchie catholique et aux catholiques du Canada et en cela je suis certain d'être l'interprète de tous les Canadiens, à quelque religion qu'ils appartiennent.

Pour sa part, le chef du parti progressiste conservateur, M. Bracken, a fait la déclaration suivante:

Par son travail, par son intelligence et sa grande science, le cardinal Villeneuve a atteint une grande renommée au Canada et à l'étranger. Ses innombrables amis et tout le peuple du Canada perdent en lui un homme de haute valeur.

Le cardinal Spellman, archevêque de New-York, a rappellé qu'il a accompagné personnellement le cardinal Villeneuve à la gare, à New-York, lorsque l'archevêque de Québec quitta la métropole américaine pour la Californie, il y a quelques jours.

Je suis profondément attristé, a dit le cardinal Spellman.

De son côté, le cardinal McGuigan, archevêque de Toronto, a déclaré que le cardinal Villeneuve était un homme d'une grande intelligence et d'un grand charme personnel et qu'il était aussi un homme profondément religieux. Le cardinal McGuigan a ajouté:

Le cardinal Villeneuve a été la première personne à me féliciter lorsque je fus nommé cardinal. Le nom du cardinal Villeneuve sera vénéré à jamais dans l'histoire du Canada.

Le rabbin Abraham L. Feinberg, du Temple Holy Blossom à Toronto, l'une des plus grandes synagogues au Canada, a dit que tous les Juifs du Canada expriment leurs plus vives et plus sincères sympathies aux catholiques.

Un journal de langue anglaise de Montréal, commentant la mort du cardinal, publie un éditorial où il est dit:

Le cardinal Villeneuve a été l'une des plus célèbres figures de sa génération. Il était honoré non seulement par ce qu'il représentait dans le monde catholique, mais aussi par la contribution qu'il apportait à la vie canadienne, en temps de paix et en temps de crise.

A Québec, le journal "l'Action Catholique" écrit ceci: Ce deuil atteint toute l'Eglise canadienne qui était si fière de posséder deux cardinaux, et même le Canada civique. Chez les Canadiens de langue anglaise et de foi protestante, comme chez les Canadiens de langue française et de foi catholique, on avait pour ce prince de l'Eglise beaucoup d'admiration et d'estime; le cardinal Villeneuve était une gloire pour son pays.

Au palais cardinalice, à Québec, on a annoncé que dans son testament le cardinal Villeneuve demande qu'on ne lui envoie pas de fleurs à sa mort. Il demande plutôt qu'on fasse dire des messes pour le repos de son âme et que tout l'argent qui pourrait être envoyé pour des fleurs, soit distribué aux pauvres.

L'archevêque-coadjuteur de Winnipeg, Monseigneur Gerald Murray, a fait la déclaration suivante:

Les catholiques du Manitoba, avec tous les autres Canadiens, regrettent vivement la mort du grand homme d'Eglise qu'était le cardinal Villeneuve.

Pour sa part, l'archevêque-coadjuteur de Saint-Boniface, Monseigneur Georges Cabana, a dit ce qui suit:

La mort de Son Eminence le cardinal Villeneuve est un vif choc pour tous les Canadiens. Ses éminentes qualités, comme homme d'Eglise et comme citoyen, l'avaient rendu cher à d'innombrables personnes dans tous les rangs de société. Le cardinal était aussi à l'étranger une grande figure. Il a en effet été légat papal à plusieurs reprises et cela dans des pays lointains. Les gens de l'ouest du Canada ont des raisons particulières de regretter la mort de son Eminence. Le cardinal Villeneuve devait sa vocation à Monseigneur Langevin, deuxième archevêque de St-Boniface.

Le cardinal Villeneuve, continue Mgr Cabana, a été évêque de Gravelbourg et il n'a jamais oublié l'ouest et ses problèmes. Au moins à trois reprises, il est revenu dans l'ouest pour nous apporter un message de tolérance et de bonne entente.

Sir Eugène Fiset, lieutenant-gouverneur de la province de Québec, a déclaré qu'il a le coeur brisé.

Une amitié personnelle me reliait au cardinal, dit-il. La disparition subite d'un homme si distingué est une très grande pour l'Eglise canadienne et le pays tout entier.



A quelques jours de distance la mort a fauché deux belles figures, bien connues dans l'Ouest. Cette photo représente le cardinal Villeneuve et le R.P. Brueck, de Prince-Albert, Sask. Elle fut prise il y a quelques mois, lors de la visite du cardinal dans l'Ouest.

L'hon. M. Louis Saint-Laurent expose les principes de notre politique extérieure

Toronto. — Le Canada ne remplira son rôle dans les affaires mondiales que dans la mesure où il maintiendra l'unité dans ses propres frontières, car un Canada divisé contre lui-même deviendrait tout à fait impuissant, a déclaré le très hon. Louis St-Laurent, secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, dans un discours prononcé à la salle des promotions de l'Université de Toronto.

L'orateur a dit que le principe fondamental sur lequel les Canadiens s'accordent veut que la politique extérieure du pays ne détruise pas l'unité de la nation.

Cette politique, a-t-il dit, doit être appliquée, non seulement aux deux principaux groupes culturels, mais à chaque section du pays.

"N'allons pas arrêter une politique basée sur les intérêts d'un groupe particulier, d'une section ou d'une classe particulière de ce pays, a-t-il dit. Il nous faut être tout spécialement en garde contre les réclamations d'un régionalisme exclusif, d'où qu'elles viennent."

Avec le Commonwealth

Parlant du Commonwealth des nations britanniques, M. St-Laurent a déclaré que le Canada a contribué plus que tout autre de ses membres à son développement et il a qualifié sa participation au Commonwealth "de haut fait dont les Canadiens peuvent être tout spécialement fiers."

D'un autre côté, a-t-il dit, le Canada résistera, dans ses relations avec le Commonwealth britannique, à tout développement qui serait incompatible avec son désir de contribuer entièrement à la tâche de créer un organisme international effectif sur une plus vaste échelle.

"Nous cherchons à conserver notre place dans le Commonwealth britannique comme moyen de contribuer, avec ceux qui ont les mêmes objectifs, au bien commun en temps de paix comme en temps de guerre," a-t-il ajouté.

Avec les Etats-Unis

La population de ce pays a décidé une fois pour toutes de rester en dehors des Etats-Unis. Il n'y a plus aucune section organique de l'opinion de ce pays qui tende vers l'annexion. De leur côté, les Américains en sont venus à la conclusion parallèle qu'ils n'étendront pas leurs frontières au delà des limites actuelles de ce continent.

M. St-Laurent dit que le Canada est prêt à accepter ses responsabilités comme pays nord-américain dans les entreprises qui ont pour objet le bien-être de ce continent; mais il n'y a pas beaucoup de Canadiens, a-t-il ajouté, qui croient que ce continent pourrait vivre replié sur lui-même. Nous avons vu nos propres intérêts dans le contexte plus large du monde occidental.

Avec la France

M. St-Laurent a dit que les relations du Canada avec la France reposent "sur des principes établis clairement dans notre histoire" et que "nous n'avons jamais oublié que la France est l'un des principaux foyers de notre vie culturelle".

Il a ajouté:

"Nous avons tant en commun, en dépit des différences qui existent entre le régime politique français et le nôtre, que nous ne pouvons douter un seul instant que nos objectifs dans les affaires mondiales soient semblables. Nous avons toujours cru au Canada en la grandeur de la France, même aux époques où son avenir semblait des plus obscurs.

Le Canada connait le lourd fardeau que l'invasion a imposé deux fois à la France en l'espace d'une génération. Nous l'aiderons à se relever non seulement par sympathie, mais parce que nous savons que son intégrité est pour nous d'une très grande importance.

Valeurs humaines

M. St-Laurent dit encore que nous en sommes venus comme nation à nous méfier des gouvernements qui gouvernent par la force et qui suppriment tout commentaire sur leurs activités. Aucune politique étrangère n'apparait consistante lorsqu'on l'envisage sur un certain nombre d'années, si elle n'est pas basée sur quelque conception des valeurs humaines.

Les progrès et l'avenir de la religion catholique aux Indes

New-York. — D'après Mgr Thomas Pothacamury, évêque hindou de Bangolore, l'Eglise n'aurait aucune raison de nourrir des craintes, mais devrait plutôt prendre l'attitude contraire, si éventuellement l'indépendance était accordée à l'Inde et si les Britanniques se retiraient.

Mgr Pothacamury, qui se rendit à New-York après une visite à Rome, dit que tandis que la chrétienté aux Indes a fait des progrès remarquables sous les Britanniques, il est également vrai qu'on a peur que le nombre des chrétiens augmente aux dépens de la population non-chrétienne avec une baisse conséquente dans la puissance politique de celle-ci.

"Mais nous croyons, poursuit Mgr Pothacamury, que si les Britanniques se retirent, il n'y aura aucune raison pour que nos adversaires considèrent la chrétienté comme une poussée de la civilisation occidentale. Le nombre grandissant des prêtres et des évêques indigènes contribuera à faire disparaître cette objection. Il y a cinquante ans, il n'y avait aucun évêque hindou; maintenant il y en a dix-neuf. Les trois quarts de nos 5,000 prêtres et 7,000 de nos 10,500 religieuses sont hindous.

"Durant la guerre, les chefs nationaux étaient méfiants et soupçonneux envers les missionnaires, mais maintenant ils sont empressés de satisfaire les intérêts religieux et éducatifs de la minorité chrétienne. Mahatma Ghandi, le chef de l'Inde hindoue, a rendu hommage au dévouement désintéressé avec lequel les missionnaires ont soulagé les malades et les pauvres de l'Inde, en particulier les lépreux.

"Je ne dis pas que l'Eglise n'a pas de difficultés à envisager, mais j'ai confiance qu'avec le temps nos compatriotes comprendront mieux les visées spirituelles et le caractère surnaturel de la chrétienté. Nous comptons sur la vérité intrinsèque de notre prédication et sur la bonne volonté de l'auditeur, et non sur une puissance étrangère."

Mgr Pothacamury souligne qu'en 1868, quand la hiérarchie fut établie aux Indes, il n'y avait que 1,600,000 catholiques; il ajoute qu'aujourd'hui, la population catholique est de 4,500,000. Il termine en exprimant l'avis qu'une clause constitutionnelle assurera la protection des minorités dans l'Inde indépendante. Quatre catholiques siègent à l'Assemblée constituante.

Commerce entre la France et le Canada

Une nouvelle mesure vient d'être prise dans le but de faciliter le commerce entre le Canada et la France. En effet les gouvernements des deux pays ont convenu que les achats faits par la France au Canada seront soumis au régime du commerce privé.

Toutefois, les produits dont le commerce est encore contrôlé au Canada, les engrais, le blé et les céréales, le lait tels que les produits de l'acier, le bois, et l'huile de lin, continueront à être achetés par les organismes gouvernementaux, qui achèteront également les équipements destinés aux services publics français et aux sociétés nationalisées (marine marchande, office national de la navigation, société nationale des chemns de fer).

Jusqu'ici, en vertu des arrangements existant entre ces deux gouvernements, tous les achats de la France au Canada étaient effectués par le Conseil français des approvisionnements en coopération avec le Canadian Export Board et son successeur, la Canadian Commercial Corporation.

L'activité du Conseil français des approvisionnements se borne donc actuellement à l'achat des produits mentionnés ci-dessus, et à la liquidation des contrats qu'il a déjà passés. Depuis le mois de novembre 1944, il a passé des contrats pour un montant total de $349,500,000 dont jusqu'ici $217,000,000 seulement ont été payés. Il reste donc environ $132,000,000 de commandes à payer et à liquider.

Observatoire

(Suite de la page 1)

Histoire d'autant plus navrante que la dernière guerre mondiale fut déclarée précisément pour faire respecter l'intégrité du territoire polonais et la liberté de son peuple. Le martyre de la Pologne nous touche d'autant plus que ce pays est en très grande majorité catholique.

Qu'est devenue la fameuse Charte de l'Atlantique rédigée par MM. Churchill et Roosevelt? Que sont devenues les "quatre libertés" mentionnées dans cette Charte? C'est la question que se posent avec angoisse le monde civilisé. C'est la question que le Pape lui-même se posait dans son dernier message de Noël: "Les quatre libertés, déclairait-il, récemment louangées par plusieurs avec enthousiasme, semblent maintenant des ombres ou des contrefaçons de celles qu'avaient conçues les plus loyaux de ses défenseurs".

Les élections polonaises ne sont que l'un des nombreux drames qui se déroulent dans les pays sous la botte de la Russie. Un autre attentat à la Charte est le sort que subit l'Eglise en Yougoslavie où l'on voit au premier rang du clergé martyr la figure de Monseigneur Stepinac, lâchement jeté en prison, après avoir été soumis à un simulacre de procès. Qu'est devenue la Charte de l'Atlantique?

Au cours de la guerre on nous a dit et répété que notre pays se battait pour le salut de la civilisation et de la chrétienté. Qu'on ne vienne pas démentir aujourd'hui par des actes ce que l'on prêchait alors. Et si l'on veut un témoignage autorisé nous citerons la déclaration du cardinal Griffin, d'Angleterre.

* * *

La cause de Mgr Stepinac

Nous ne cesserons pas d'agir, a déclaré le cardinal Griffin, dans une grande assemblée à Londres, tant que l'archevêque Stépinac ne sera pas libéré. Nous ne pouvons, citoyens d'un pays qui a combattu pour la liberté humaine, laisser un tel crime se perpétrer. Notre propre gouvernement a grandement aidé à mettre Tito au pouvoir. Il est par conséquent en partie responsable de la façon dont celui-ci exerce son autorité. Ce n'est pas là une question purement nationale, qui ne concerne que les habitants de la Yougoslavie. Des crimes ont été commis contre la justice, contre les articles de la Charte de l'Atlantique et contre les principes que les Nations Unies déclarent défendre. Il n'y a aucun doute que l'Eglise catholique souffre persécution actuellement en Yougoslavie. Si Tito le nie, qu'il nous dise donc alors ce qu'est devenu le clergé de son pays, ce qui est arrivé aux évêques catholiques. Nous savons que plus de cent prêtres ont été tués et qu'un plus grand nombre encore, se trouvent en prison. Tout cela est-il de la persécution ou de la bienveillance?

Pas de coalition en Saskatchewan

Les progressistes-conservateurs de la Saskatchewan ont décidé de ne pas se joindre aux libéraux pour former un front uni contre la C.C.F. dans la province. C'est ce qu'a déclaré M. Rupert Ramsay.

M. Ramsay a dit que les libéraux ont suggéré à plusieurs reprises la fusion des deux partis, mais que les récentes accusations du chef libéral provincial, Walter Tucker, ont fermé la porte à une telle possibilité.

Un message d'adieu

Sydney, Australie. — Le duc de Gloucester, gouverneur général de l'Australie dont le mandat expire le 30 janvier prochain, a adressé un message d'adieu au peuple d'Australie par l'entremise de la radio. La duchesse a également pris part à l'émission.

Le duc et la duchesse, qui s'embarqueront bientôt pour l'Angleterre, répondaient ainsi aux messages que leur avaient transmis les gouverneurs des Etats australiens.

Le duc a déclaré que l'Empire passait à travers une période troublée, ajoutant que "nous devions serrer les coudes plus que jamais, dans notre propre intérêt et aussi pour servir d'exemple au monde".

Nouvelles d'Ottawa

Par la B. U. P.

M. Gaspard Fauteux, orateur de la Chambre des Communes, a émis un bref pour l'élection complémentaire destinée à remplir la vacance dans la circonscription de Halifax, mais le scrutin ne sera peut-être pas tenu avant plusieurs mois. En vertu des règlements de la Chambre et de la loi canadienne, une élection doit être tenue dans les six mois de l'émission d'un bref. Mais la date exacte est fixée, en définitive, par le cabinet.

* * *

Le Canada a consenti aux Etats-Unis de mettre au rancart et de vendre par pièces une partie du projet Canol (raffinerie et pipeline) qui est resté un 'éléphant blanc" coûtant $133,000,000.

En vertu d'un arrangement conclu vendredi dernier, les Etats-Unis peuvent vendre, en tout ou en partie, le projet Canol no 17 au gouvernement canadien ou à d'autres acheteurs, et enlever ce qu'ils ne pourront vendre ou simplement l'abandonner.

* * *

Pour réaliser le gigantesque projet de canalisation du Saint-Laurent, il faudrait le travail de 2,600 hommes durant six années. Cette précision a été faite par M. Thomas-H. Hogg, président de l'Hydro ontarienne, devant des experts en construction réunis pour un congrès annuel. Le conférencer a exposé que le projet est, en quelque sorte, en voie de réalisation. C'est ainsi que l'écluse McArthur, construite par les Etats-Unis sur la section américaine du Sault Sainte-Marie, le canal canadien de Welland et le chenal récemment creusé dans les environs de Prescott sont autant de jalons initiaux au projet général.

Nouveau modèle de Ford

Boston. — La Ford Motor Company mettra prochainement sur le marché une voiture à très bas prix, qui révolutionnera toute l'industrie de l'automobile. Il s'agit du "modèle 1948", complètement renouvelé quant à sa ligne, à son mécanisme, à ses contrôles et à ses qualités de sécurité. C'est apparemment la plus grande innovation de la Ford depuis le lancement du modèle 1928. Ce sera son modèle le moins coûteux, facteur qui sera d'autant plus apprécié des amateurs, qui attendent avec impatience la mise sur le marché des nouveaux véhicules de promenade.

Des Américains ont protesté

Rome. — Les anciens combattants américains catholiques en Italie ont protesté auprès des autorités italiennes contre la campagne anticléricale d'une partie de la presse italienne. Ils déclarent que cette campagne anticléricale est "contraire aux principes démocratiques et constitue une offense pour les soldats et les aumôniers américains en Italie".

Prévisions politiques

Selon "l'Action catholique", de Québec, le prochain budget de M. Abbott annoncera une diminution de trente pour cent dans l'impôt sur le revenu des individus. L'impôt sur les surplus de bénéfices serait aboli au complet afin d'accélérer la production nationale. Enfin, les chefs du gouvernement ont donné l'assurance absolue aux députés qu'il n'y aura pas d'élections générales au Canada avant l'année 1948.

Cardinal allemand aux Etats-Unis

Berlin. — Des représentants de l'archevêque de Berlin, le cardinal von Preysing, ont déclaré que, cédant à l'invitation de plusieurs dignitaires à l'Eglise catholique, le cardinal a l'intention de se rendre aux Etats-Unis au cours du mois de février. Il accomplirait la traversée en avion. Sa première visite serait pour le cardinal Spellman, à New-York; puis Son Eminence le cardinal von Preysing rencontrerait d'autres chefs et dignitaires catholiques, en particulier à Chicago, Détroit, Milwaukee et autres grandes villes américaines.

Pertes causées par les incendies

Toronto. — En 1946, il y eut en Ontario 17,698 incendies qui ont coûté la vie à 108 personnes et en blessèrent 237 autres. Les pertes totales se sont chiffrées par 14,530,231.